BOB TAZAR

Sur les traces de l'oiseau Pédagogie



(Ebook gratuit - Recueil de textes)

es textes suivants sont une sélection des articles les plus appréciés publiés sur le blog « <u>Sur les traces de l'oiseau Pédagogie</u> », entre 2008 et 2009.

Ils sont le reflet de deux ans passés sur la magnifique, lointaine, mystérieuse et déconcertante île de **Maré**, la plus sauvage des quatre îles Loyauté de **Nouvelle-Calédonie**.

Vous pouvez également avoir accès aux articles originaux, avec leurs photos, en cliquant sur le titre de chaque chapitre.

Ce recueil, sous forme d'ebook, est offert gratuitement en téléchargement libre (fichier Pdf).

Vous pouvez le diffuser librement à vos contacts, uniquement sous cette forme.

Sa vente est strictement interdite.

http://mare.over-blog.fr

Comment ça va bien ? (mars 2009)

Je suis seul sur ma terrasse en cette chaude soirée du mois de mars. Il est 20h00, mais, malgré l'été qui joue les prolongations, la nuit est tombée depuis longtemps. Sans se faire mal, fort heureusement. Je savoure une salade d'avocats maison, production locale qui fait la renommée de l'île, tout en dévorant la page sport des Nouvelles Calédoniennes (il faut dire qu'elles sont constituées, pour la rubrique internationale, d'extraits de la Bible, pardon, de l'Equipe de la veille, ce qui permet de continuer à vivre dignement).

Le silence est total, simplement troublé par les bruits de la nuit, le couinement de margouillats rampants au plafond et le vol en piqué de papillons désorientés.

La route principale (et unique si l'on excepte quelques chemins de traverse) de Nécé qui borde ma maison, une trentaine de mètres plus

avant, est déserte. Parfois, un grincement caractéristique m'indique qu'un cycliste est en train de passer, tout feu éteint. Je ne le distingue même pas dans le noir. Plus rarement, le passage d'une automobile brinquebalante jette sur le terrain des ombres irréelles, lorsqu'elle est munie de phares, bien sûr.

Bien qu'absorbé par la lutte que se livrent Nancy et Marseille pour la 3° place du championnat (depuis que les marseillais luttent à armes égales avec leurs concurrents, ils ne se battent plus que pour les accessits), je perçois soudain une présence humaine, à côté de moi.

Un Kanak d'une quarantaine d'années se tient debout, à quelques centimètres de la table. T-shirt sale, short du même tissu, il est pieds nus ce qui explique qu'il ait pu traverser la terrasse dans toute sa longueur (quinze mètres, quand même) sans que je ne perçoive le moindre bruit. Seul un léger bruissement, en fin de course, m'a fait sursauter. Je ne suis pas cardiaque, fort heureusement, faute de quoi cette histoire n'aurait jamais pu être révélée à la communauté internationale en émoi.

Je l'interroge à la locale, c'est-à-dire d'un haussement de sourcil signifiant, tout à la fois, ma surprise et un léger mécontentement. Devant l'absence de réaction, l'individu se contentant de me fixer d'un œil morne, je prends l'initiative du dialogue, d'une voix moyennement assurée:

- C'est à quel sujet ?

Aucune réaction. Son regard, toujours aussi impassible et intimidant, est rivé sur moi. J'ai du mal à le soutenir et ne peux m'empêcher d'abaisser les yeux. J'en profite pour m'assurer qu'il ne tient pas un sabre dans sa main calleuse. Tout va bien de ce côté-là.

Tout à coup, semblant sortir de léthargie, son visage s'anime quelque peu et le voilà qui prend l'initiative de relancer le débat :

- ça va?
- Heu... oui,... et vous ?

Haussement de sourcil affirmatif, me voilà rassuré sur son compte.

Décidément très en verve, le voilà qui reprend la parole, cette fois-ci avec un large sourire :

- Bon, ben... à demain.

Sans attendre ma réponse, qui, de toutes façons est restée bloquée dans ma gorge, mais

après m'avoir chaleureusement serré la main, il fait demi-tour et retraverse lentement la terrasse, direction la sortie. Puis, après avoir descendu deux marches, il foule la pelouse d'une démarche traînante et disparaît mollement dans la nuit.

Une journée au collège

(mars 2008)

près plusieurs heures de calme plat, simplement troublé par une maman égarée à la recherche de la Vie scolaire, un premier client se manifeste sur les coups de 14h10 (!). Un jeune intrépide vient en effet de passer timidement la tête par la porte du CDI, laissée inconsidérément entrouverte. T-shirt Bob Marley, short à deux bandes, claquettes traînantes... la panoplie complète du petit élève kanak moyen. Il m'observe avec curiosité, sans mot dire mais en se tortillant dans l'entrebâillement. Ce qui ne l'empêche pas de me rendre le sourire que je lui adresse, ce qui est la moindre des choses mais fait toujours plaisir.

Au bout de longues secondes de statu quo, je me décide à l'interroger du regard, pru-

demment histoire de ne pas l'effaroucher. Sans succès. Puis, la situation commençant à s'éterniser, je me lance et lui pose carrément LA question:

- Tu veux venir au CDI?

L'imperceptible haussement de sourcil sur un visage par ailleurs impassible ne me laisse aucun doute quant à l'enthousiasme qui l'anime à l'idée de fouler, pour la première fois de l'année 2008, le sol de cet impressionnant sanctuaire culturel

Je lui fais alors signe d'entrer, tout en me dirigeant lentement vers lui en signe de détente. Il s'exécute sans me quitter des yeux et en opérant un mouvement tournant autour d'une chauffeuse poussiéreuse, afin de s'assurer un espace de sécurité.

Je lui demande s'il vient de la permanence. Aucune réaction. Je repose ma question plus lentement, en remplaçant le mot « permanence » par celui d' « étude ». Même résultat. Je me rends alors compte qu'un minuscule tremblement semble animer ses lèvres, signe annonciateur d'une entame d'ersatz de conversation. Je tends l'oreille, en vain. Le léger ron-

ronnement de la climatisation m'empêche de percevoir l'intégralité du mot qui, j'en suis maintenant persuadé, vient d'être prononcé. Toujours par signe, je m'efforce de le mettre en confiance et l'incite à exprimer de manière synthétique l'intégralité de sa pensée.

Ça y est! Je viens de discerner un nom, qui vient d'être émis dans un souffle, main devant la bouche et tête baissée. Il s'agit de celui de ma devancière. Diable! Le garnement me confondrait-il avec cette dernière, dans un moment d'égarement dû à une émotion bien compréhensible? Je m'empresse de lever toute ambiguïté et lui annonce fièrement que je suis le nouveau documentaliste du collège. Il semble très heureux de cette bonne nouvelle, ce qui n'empêche pas un silence de plomb de retomber instantanément.

Je décide de le rompre à nouveau, tout en faisant preuve d'originalité :

- Et sinon... ça va?
- Un peu...

La glace est rompue, nous progressons à grand pas.

Mettant provisoirement de côté l'aspect réglementaire de sa situation, qui me semble quand même sujette à caution, je renonce à lui demander un hypothétique billet d'inscription et lui annonce qu'il peut choisir un livre et s'installer pour le lire. Il obtempère, visiblement satisfait de l'accueil qui lui est réservé.

C'est alors que surgit la prof de français :

- Dis-moi, Jean-Pierre, tu as bien cours avec moi, en ce moment ?

Haussement de sourcil affirmatif.

- Qu'est-ce que tu fais là, alors ?

La question étant ouverte, elle reste sans réponse.

Allez, pose ton livre et suis-moi en cours.
 Le petit sauvageon obtempère de bonne grâce, dans un bruissement de claquettes furtives.
 Le silence retombe sur le CDI.

Salut à toi, camarade K. (juillet 2008)

orsque l'on roule en voiture, on n'arrête pas de saluer et d'être salué par tous les Kanak qui marchent sur le bord de la route. C'est sympa. Lorsque le salut est effectué par un colosse à moitié nu, brandissant un sabre, ça ne change rien. C'est quand même amical. A moins qu'on ne vienne de rouler sur son chien.

C'était demain (juillet 2008)

es Kanak n'ont pas la même notion que les Blancs du temps, du présent, du passé, du futur. « Avant-hier » ne veut pas dire grand chose, « demain » non plus d'ailleurs. « A dans deux heures » peut signifier « à un de ces jours ». Par contre « à tout à l'heure » est plus précis, ça veut dire « au revoir! ».

La gratuité, c'est plus ce que c'était ! (août 2008)

Maré, l'eau potable est gratuite. Plus exactement, elle n'est pas payante, ce qui n'est pas tout à fait la même chose. Offrande de la nature, comme chacun sait, et, à ce titre, ayant un caractère plus ou moins sacré, elle ne pourrait donc servir de prétexte à un quelconque profit financier.

C'est en tous cas l'opinion (respectable) des habitants du cru, qui ont depuis longtemps arrêté leur position en refusant tout simplement de s'acquitter des factures qui, à une époque bien lointaine, encombraient encore leurs boîtes postales. Depuis, cet état de fait a fait jurisprudence et il ne viendrait maintenant à personne l'idée de mettre en péril la paix sociale avec de basses tracasseries procédurières.

Les petits copains de Lifou, eux aussi, ont bien tenté leur chance en demandant cette gratuité (qui coule de source). Avec, peut être, moins de persuasion et donc moins de réussite. A l'heure actuelle, Maré est donc la seule des quatre îles Loyauté (et le seul endroit de Calédonie) où l'on ne paye pas l'eau. Le paradis, je vous le disais!

Mais, contrairement à ce que prétendent les Dieux et certains anciens mal informés, la nature ne fait pas tout. Si pluies et nappes phréatiques ont bien sûr leur mot à dire dans le processus d'acheminement de l'eau potable, châteaux d'eau, pompes et canalisations ont aussi leur rôle à jouer. Un rôle un peu défaillant, depuis quelques temps, avec des problèmes récurrents sur le réseau. Pour ne rien arranger, certains robinets extérieurs semblent couler en permanence, pour arroser un jardin vingtquatre heures sur vingt-quatre ou parce qu'un joint a pété. Vu le prix, on aurait tort de se priver. Certaines personnes, si mes informations sont exactes, oublieraient même de fermer le robinet du lavabo de la salle de bain pour se

brosser les dents, comme le préconise pourtant Nicolas Hulot.

Tout cela entraîne de gros problèmes de pression, avec pour résultat de ridicules filets d'eau incapables de déclencher les chauffe-eau. Avec des températures pouvant, en cette fin d'hiver, descendre en dessous de 10° la nuit, la douche matinale est plus que tonique et permet d'arriver frais et réveillé au boulot.

Et peu de chance de voir la situation s'améliorer, la société responsable rechignant à entretenir le réseau au motif mesquin qu'elle n'est pas payée!

<u>Une bien curieuse 18° foire des îles</u> (septembre 2008)

a 18° Foire des îles qui vient de se dérouler à Maré, le week-end dernier, laissera longtemps un goût curieux dans la bouche de ses habitants.

Cette manifestation, qui a lieu chaque année alternativement dans une des trois îles Loyauté (Maré, Ouvéa ou Lifou, en omettant Tiga, trop petite) et permet aux îliens de se regrouper pendant trois jours en mettant en lumière leur patrimoine, avait pour thème, cette année, « Nengone (*Maré*, *NDLR*) et ses richesses : accueil, échanges, traditions ».

Pour le maire de Maré, Basile Citré, il s'agissait d' « une formidable ouverture pour l'île, une belle occasion de promouvoir et valoriser

les richesses de Nengone en terme de produits agricoles, d'artisanat et de tourisme. »

Et, de fait, le programme annoncé était plus qu'alléchant : ateliers de vannerie, de tressage et de sculpture, démonstrations de machines agricoles, concours d'activités traditionnelles (épluchage, grattage et tressage de cocos, attache de crabes de palétuviers, fouillage et bouffage de vers de bancoule, chasse et pêche au gros...), ainsi qu'une cinquantaine de stands d'expos-ventes de produits agricoles, autant de restauration, sans oublier des groupes de danses à foison, des formations musicales à gogo, des spectacles en veux-tu en voilà...

Le site de Tadurem (*Tadurehmu*), sur le plateau à l'ouest de l'île, à quelques encablures de Nece, gigantesque complexe sportif comprenant stade de foot, terrains de tennis, de volley et de pétanque, avait été paré de ses plus beaux atours. Après avoir subi le grand nettoyage de printemps, une centaine de baraquements, magnifiquement décorés de palmes tressées et de fleurs, avaient été dressés autour du stade et une scène installée en son milieu. Les routes environnantes avaient subi une réfection du

coaltar (goudron) et un marquage au sol du plus bel effet, les installations électriques avaient été révisées, le tout depuis plusieurs mois pour ne pas être pris de court.

Les tribus, également, s'étaient mises sur leur trente et un en préparant au mieux l'accueil des visiteurs. Les habitations avaient été modifiées pour les mettre en conformité avec le cahier des charges et des animations touristiques avaient été prévues pour distraire les badauds exigeants (treks, visites...).

Enfin, et pour que la fête soit complète, des forfaits trois jours incluant transport et hébergement en tribu étaient proposées par les agences de voyage de Nouméa pour la modique somme de 14 000 FCFP.

Tout était fin prêt, donc, pour que la fête soit complète et réussie. Et ce n'était pas les autres manifestations prévues sur le Territoire ce week-end (Fête du ver de bancoule de Farino, Fête de la commune de Hienghène, Festival de musique et de danse Söö Mê Kwé de Canala...) qui allaient faire de l'ombre à la belle Foire des îles de Maré, non, mais!

Mais rien ne devait finalement se dérouler tout à fait comme prévu.

Dès le vendredi matin, premier jour de la manifestation, des problèmes de transports perturbaient déjà le bon déroulement des opérations. L'Ameriti IV, le bateau flambant neuf chargé de pallier l'absence du Betico, rebroussait chemin à deux reprises après avoir quitté Nouméa, pour cause d'intempéries. Quant aux liaisons aériennes d'Aircal, le vol du matin se trouvait fortement retardé par les même intempéries alors que celui du soir était purement et simplement annulé.

Ce qui faisait dire à Cawidrone Wakanumune, le responsable de l'organisation : « Jamais je n'aurais pensé qu'en 2008 on est encore incapable de mettre en place un transport correct entre les îles (...) Je rencontre le même problème qu'il y a dix-huit ans. »

Les officiels attendus pour la cérémonie d'ouverture (Jacques Lafleur, le président du gouvernement, les présidents des Province Sud et Nord...) brillaient donc par leur absence, ainsi que, ce qui est quand même autrement plus grave, les diverses formations annoncées de la

Grande Terre, de l'île des Pins et du Vanuatu. Sans oublier trois à quatre cent touristes, cloués sur leur lieu d'embarquement ou baladés toute la journée en mer avant de se retrouver à leur point de départ.

En fait, jamais cette 18° Foire des îles ne devait se remettre de ce départ raté.

Après une cérémonie d'ouverture majestueuse, regroupant quelques dizaines de bambins des écoles primaires, sautant avec l'agilité et l'innocence de leur jeune âge à travers trois cerceaux avant de procéder à un lâché d'autant de ballons, suivie d'un défilé agricole comprenant un âne, un cheval de trait et un tracteur, nous nous sommes mis à attendre les diverses animations prévues. Pas les jolies majorettes de Dumbéa ni la troupe de danse Olobatr de l'île des Pins, donc, mais au moins les animations mettant en scène des gens de Maré, à priori moins touchés que les autres par les problèmes d'acheminement.

Mais l'après-midi devait se dérouler nonchalamment, au gré des annulations et des contreordres, des attentes vaines et des espoirs déçus.

Si les stands de restauration et de produits du terroir étaient fidèles à eux-mêmes et au rendez-vous, la troupe de danse de Hnawayace ne s'est jamais montrée. Celle de Pénélo non plus, pas plus que le jeune Zily (de Cengeite) ou Gulaan (ancien leader d'OK Ryos, vainqueur des victoires de la musique 2004 en Calédonie), d'ailleurs.

Un effet collatéral des nombreux mariages ayant actuellement lieu sur Maré? Nous ne le saurons probablement jamais.

Nous avons abandonné la partie à la nuit noire, c'est-à-dire à 18h30, alors qu'une pluie sévère commençait à rejoindre les rafales de vent. La balance pour les groupes sensés animer la soirée à partir de 18h n'avait même pas encore commencé, mais des rumeurs laissaient entendre que <u>Dick & Hnatr</u> seraient finalement bien fidèles au rendez-vous, alors qu'ils se produisaient au moment même à Canala, sur la Grande-Terre.

Après une soirée paisible, simplement troublée par une <u>coupure d'eau</u>, une coupure d'électricité (à priori causée par la chute d'un pin colon-

naire sur une ligne) et un tremblement de terre ma foi de fort belle magnitude, suivie d'une nuit tout aussi calme, nous faisons notre réapparition sur le site de Tadurem, plein d'espoir à l'orée de cette seconde journée.

Mais, immédiatement, un podium désert (en lieu et place des animations musicales prévues) et l'absence de la troupe de danse de Wakoné douche notre enthousiasme juvénile, ne nous laissant que peu d'espoir de voir un quelconque changement s'opérer par rapport à la veille.

Nous en profitons pour découvrir, point d'orgue de ces deux jours, le plus grand igname de la Foire, un splendide tubercule magnifiquement profilé de plus de deux mètres de long, religieusement exposé devant le stand de M. Alfred Waia.

Pour le reste, les commentaires du speaker officiel, commençaient sérieusement à fleurer bon l'improvisation :

- A 11 heures, la chorale de Ro.
- Marcel, tu viens filer un coup de main au podium, là ou quoi ?

- S'il y a des groupes parmi les spectateurs, ils peuvent venir s'inscrire et jouer.
- En début d'après-midi, la chorale de Ro.
- Un, deux, un deux. Test, test.
- La chorale de Ro va se produire à 16 heures. Soyez à l'heure.
- Alors, y'a pas de groupe ? Je vous rappelle que tout le monde peut venir s'inscrire et participer.

Un public bon enfant et clairsemé d'une petite centaine de spectateurs somnolait alors distraitement en l'attente d'un spectacle quelconque à se mettre sous la dent, sur une pelouse humide devenue depuis longtemps bien trop grande (à part, peut-être, pour U2, et encore...). Un groupe local (pas mauvais du tout, d'ailleurs) assurait le show pendant plusieurs heures en attendant désespérément la relève, persuadé, à chaque morceau, qu'il s'agissait du dernier.

Sur le coup des 17 heures, l'arrivée sur scène d'un homme se présentant comme le chef de choeur de la fameuse chorale de Ro et appelant au micro ses congénères laissait espérer une légère embellie. Las! Après de longues et vaines minutes d'attente, il redescendait piteu-

sement du podium, lâchement abandonné par sa troupe invisible, probablement scotchée sur TNC, l'heure de « Marina », l'excelllente télénovela mexicaine (concurrente directe d' « Amour, gloire et Beauté », c'est dire !) très prisée par les ménagères en robe mission, n'allant pas tarder à sonner.

Nous en avons profité pour nous éclipser, n'ayant plus le choix, en matière d'animation et à cette heure avancée de la journée, qu'entre le tournoi de pétanque et celui de volley féminin. Mais il était dit que cette 18° édition de la Foire des îles serait décidément maudite. Le dimanche matin, le corps sans vie d'Edouard Naisseline, organisateur du concours de pêche, était retrouvé sur la plage de Pede. Son embarcation, avec trois autres hommes qui avaient réussi quant à eux à regagner la terre à la nage, avait fait naufrage la veille.

Un accident jetant définitivement le voile sur une fête à oublier au plus vite.

Les livres ont-ils un sens ? (octobre 2008)

Une question primordiale, philosophique en diable, va nous occuper aujourd'hui : les livres ont-ils un sens ?

Mais attention, par sens, je n'entends pas « signification » car, là, la réponse serait évidement affirmative. J'ai déjà lu, en effet, quantité d'ouvrages de Frédéric Dard qui débordaient de sens, de tous les côtés. « Y en avait dans les pâtes », « Bouge ton pied que je vois la mer », « L'année de la moule », « La fête des paires » et toute une chiée d'autres qui vous réconcilient instantanément avec la littérature sensée. Non, par sens j'entends un endroit et un envers, un recto et un verso, un haut et un bas. Un sens, quoi.

Si je me pose subitement cette question trou-

blante, ce n'est pas par pure curiosité intellectuelle mais bien parce que, après quinze ans d'une brillante carrière, le bibliothécaire étriqué qui sommeille dans tout bon documentaliste qui se respecte commence à s'agacer un brin de devoir systématiquement remettre des bouquins en place sur leurs rayonnages. C'est vrai, quoi!

En métropole, au moins, le désordre avait le mérite d'être clair. Les petits sauvageons connaissaient tous (ou presque) le sens, de lecture comme de rangement. Seul leur esprit facétieux et anticonformiste les poussait, lorsque je m'aventurais à leur tourner le dos quelques instants, à balancer le dernier Titeuf dans le rayon 830, réservé pourtant, ils le savaient bien, à la littérature de langue germanique.

A La Roche, par contre, le problème semble légèrement différent.

Pour commencer, les élèves lisent beaucoup plus qu'en France. Plus de dix livres en moyenne par élève et par heure. Le record de l'année 2008 (à l'heure où je mets sous presse) étant détenu par un élève de 6°1 qui a évacué

la lecture intégrale du volume 4 de l'encyclopédie médicale de Nouvelle-Calédonie des professeurs Touzard, Arnold, Zante & Verschoore (2 kg 6) pendant le trajet entre le rayonnage et sa chaise. Douze secondes chrono. Et qui a donc bouclé la boucle en retournant déposer dans la foulée le précieux manuscrit. A l'envers.

- Tu l'as déjà terminé?
- ??? (sursaut de surprise, une main protectrice sur la tête)
- Tu l'as déjà terminé?
- ^^ (haussement imperceptible de sourcil, marquant, je te le rappelle, l'acquiescement).
- Bien, bien. Tu peux au moins le remettre dans le bon sens ?
- ???
- Tu vois bien qu'il est à l'envers, non ? Non, visiblement il ne voyait pas. Son petit regard perdu avait des accents de sincérité qui ne trompaient pas.

Cette scène ayant tendance à se généraliser un peu trop à mon goût (mon superbe fond documentaire de quatre cents titres étant intégralement à reclasser au bout d'une seule semaine

de quatre jours), il m'a fallu bien sûr procéder à un léger recadrage pédagogique.

J'ai donc commencé par faire appel au vécu de l'élève, comme il est inculqué sans rire dans les bréviaires normaliens. Le problème, c'est que les rédacteurs de ce genre d'ouvrages n'ont que rarement mis les pieds en brousse ou dans les îles de Nouvelle-Calédonie (pas plus dans une classe métropolitaine, d'ailleurs, mais ceci est un autre débat). Or, l'objet livre n'est pas la chose la plus répandue en tribu, en tous cas bien loin derrière la bibiche, le sabre et la bouteille carrée. Quant aux bibliothèques Louis XVI, elles sont quasiment inexistantes dans les cases.

J'ai poursuivi ma quête d'absolu en instruisant une démarche générale d'investigation se traduisant par l'étude systémique de l'objet en organisant des séquences d'appropriation tout en stimulant le processus cognitif manipulatoire. En clair, j'ai demandé à quelques gamins de prendre un livre, de le feuilleter puis de le remettre en place. Tout en observant attentivement le résultat, en transpirant. Et là, il apparaît nettement qu'il n'y a aucune constante.

Tranches en avant, titres à l'envers, et vas-y que je te pousse tout ça... La volonté de bien faire est manifeste, puisqu'ils ne me quittent pas du regard pendant l'action, mais le résultat est peu concluant, l'important à leurs yeux étant simplement que le livre ne tombe pas par terre. Ce qui arrive aussi, parfois.

Contraint, bien malgré moi, de renoncer à la pédagogie libertaire du vécu et de la découverte, je me suis donc rabattu sur une transmission du savoir autoritaire (abandonnée pourtant depuis la guerre de mai 68) mais qui, du moins l'espérais-je, pouvait donner ici de meilleurs résultats.

Point de classification décimale Dewey, qui te distingue en un instant un ouvrage sur la géographie des îles Loyautés (classé en 919.3) d'un ouvrage sur les peintures du XV° siècle (en 759.03) mais les bleus avec les bleus et les verts avec les verts. Et, surtout, tous les livres dans le même sens, c'est bien compris ?

- Tu vois ces livres avec la pastille verte ? Et bien, tu ranges le tien à côté, comme ça.

- ...

- Oui, la tranche avec la pastille vers toi. Non, vers toi. La tranche. Tu sais ce que c'est, la tranche?

_

- C'est ça, la tr... Non, pas dans ce sens, dans l'autre sens. L'AUTRE SENS! Voi-là. Tu as compris?

- ^^.

Non, il n'avait pas compris. Les autres non plus, d'ailleurs.

Ayant tenté tout ce qui était humainement et pédagogiquement possible au cours de ces six premiers mois, je me suis donc lancé, à l'entame de ce troisième trimestre, dans une expérience nouvelle et innovante. Celle-ci devrait faire date et se retrouver enseignée sous peu dans tous les IUFM de Métropole, de Navarre et des îles Loyautés sous l'appellation « Pédagogie Tazar », reléguant l'aimable Freinet au rang de vague curiosité historique.

En voici le principe : disposer à l'envers, tranches en avant, la totalité d'une rangée de livres (le rayon bleu 600, celui des « Techniques », dans notre exemple) et faire comme si de rien n'était

Après deux semaines d'intense observation, j'ai pu constater divers phénomènes, tous évidement plus passionnants les uns que les autres. L'ensemble de ces observations doit donner lieu à une étude approfondie dans la prochaine parution des « Cahiers pédagogiques », la Bible de tout enseignant qui se respecte, à paraître au mois de décembre 2008.

Je vous les livre cependant ici en exclusivité, ce qui est la moindre des choses.

1/ Aucun élève ne m'a fait la moindre remarque, ni posé la moindre question quant à l'origine ou la raison du phénomène.

Dois-je en conclure, la plume tremblante d'une émotion mal contenue, un frisson glacé me parcourant l'échine, qu'ils n'en auraient strictement rien à foutre?

Cela est bien possible, après tout, bien que je ne puisse me résoudre à imaginer pareille extrémité. Tout être humain normalement constitué ne peut que se sentir ébranlé devant ce spectacle terrible d'une rangée de livres entièrement retournés. Et un marmot de onze à quinze ans, contrairement aux apparences

trompeuses, est un être humain au même titre que toi, moi ou ton lapin nain.

Non, l'explication est forcément ailleurs.

2/ Aucun livre n'a été replacé à l'endroit.

Ou plutôt, si. Ils l'ont tous été, mais l'endroit étant ici l'envers, le problème reste le même ce qui me laisse tout retourné.

Cela est cependant très intéressant à noter et remet beaucoup de croyances anciennes en cause, notamment la théorie des professeurs Bidet & Ginepi tendant à démontrer « le mécanisme pavlovien de rébellion du sauvageon moyen en milieu hostile » (in Magnard éditions).

Cela prouve quand même qu'un sens commun peut exister. Cela n'est tout simplement pas le même que le mien, c'est tout.

Une question, alors, me taraude violemment derrière le crâne, là où ça fait le plus mal : « le vrai sens, dans cet hémisphère inversé où les gens sont censés marcher la tête en bas (et non pas sur la tête), ne serait-il pas celui là? Je frémis à cette pensée et décide de creuser la question (pas trop profond quand même, l'Australie n'est pas si loin).

Et puis, comment expliquer alors le troisième point, car il y a un troisième point, qui va mettre à plat cette belle hypothèse ?

3/ Certains élèves ont quand même visiblement éprouvé des difficultés pour retrouver un livre (dont la tranche était, je le rappelle aux distraits, du mauvais côté).

Nous voici enfin entre gens de bonne compagnie. C'est tout à leur honneur et je les en félicite (même s'il est quand même difficile de repérer les difficultés résultant de cette inversion soudaine des multiples difficultés habituelles).

Les moins regardants sur la qualité ont attrapé, en aveugle, le premier ouvrage leur tombant sous la main et ont entamé sans vergogne leur exposé sur les Dieux grecs à l'aide d'un ouvrage intitulé « Mieux comprendre les drogues ». Pourquoi pas, après tout, Athéna et consorts devant sûrement s'en mettre plein les narines.

Les plus affûtés, quant à eux, rompus aux arcanes sournoises du CDI, ont contourné l'étagère en même temps que le problème, entreprenant des fouilles géologiques en passant

leurs petits bras à travers la galerie opposée, celle des Arts et des 700 (plus communément appelée "coin des violets").

Peu importe, après tout, seul le résultat compte. Même s'il n'a pas été, là non plus, très brillant

La Régie des tabacs fait la grève du cancer

(novembre 2008)

epuis deux semaines, la Nouvelle-Calédonie est en marche (un peu forcée, certes) vers un avenir radieux. Les agents de la direction des services fiscaux font la grève, entraînant dans ce tourbillon merveilleux la régie des tabacs.

La pénurie de cigarettes s'est donc installée et le peuple fumeur, loin de conserver sagement son calme dans la tempête, commence à laisser poindre de légers signes d'agacement sporadiques :

« Arrêter de fumer, je veux bien, mais pas y être forcé. Font chier avec leur grève. »

« Il y a d'autres moyens pour arrêter de fumer. Là, on est forcé ».

« C'est de la discrimination, ils veulent la révolution ou quoi ? »

« J'ai fait tous les tabacs et le pire, c'est que je ne fume pas. Je suis là pour mon mari et mon fils. Ils sont à cran et c'est moi qui ramasse à la maison ».

« On est dans un pays de dingue ici! »

(cf <u>les Nouvelles calédoniennes</u> de ces derniers jours)

Même mon camarade Franck, de la <u>Calédosphère</u>, commence à perdre son sang-froid, c'est dire.

Une première réquisition gouvernementale, motivée par un risque de « trouble », a permis d'ouvrir la régie des tabacs le temps de livrer vingt cartons aux prisonniers du Camp-Est, réputés plus susceptibles que le reste de la population. Qu'importe la santé, tant qu'on a la sécurité...

Les grossistes, à leur tour, ont été autorisés à livrer samedi quelques cartons de cigarettes chez les dealers officiels débitants. Ces derniers ont été pris d'assaut par les fumeurs en manque, qui ont sillonné la ville de tabac en tabac, jusqu'à trouver le bon et faire la queue.

Mais, bien entendu, tout le monde n'a pu être satisfait.

« Les gens deviennent agressifs, ils ne comprennent pas qu'on ne vende qu'un ou deux paquets à la fois, pour partager entre les clients. Il est temps que ça s'arrête » observe judicieusement un débitant de Nouméa.

« Il n'y a pas de relation de clientèle, j'ai l'impression d'être un vendeur de drogue. C'est de l'échange de monnaie contre leur dose », analyse tristement un autre, lucide.

A Kenu-In, plus prosaïquement, les gendarmes ont déployé un dispositif pour éviter le moindre débordement. Mieux vaut prévenir que guérir, si l'on peut dire.

Parallèlement, le marché noir fonctionne à plein et on pouvait trouver un paquet de sucettes cancérigènes pour <u>1 500 francs</u> dans certains quartiers de Nouméa (1 000 francs les 5 clopes, 100 francs à l'unité dans les nakamals), ce qui est cadeau. Certains sites web calédoniens proposent même des paquets aux enchères, sur le modèle d'eBay, le roi du recel et du marché noir. Mais l'or blond devient de

plus en plus rare et les prix devraient continuer de monter à la pompe.

Après s'être reportés sur le tabac à rouler, puis les mentholées, puis les Gauloises, les fumeurs attaquent maintenant les cigares. Ils ne devraient pas tarder à se mettre à la moquette.

Côté patchs, c'est aussi la ruée dans les pharmacies.

Comme de bien entendu lorsque la survie de la Nation est en péril, une association, pudiquement auto-proclamée « les Otages du Caillou », vient de se constituer, à l'initiative des grossistes, buralistes et fumeurs mécontents. Elle appelle à la manifestation ce soir, au nom du droit imprescriptible de s'empoisonner librement.

Mais, alors qu'une nouvelle livraison est prévue aujourd'hui à Tontouta, des rumeurs font état d'un blocage possible par les grévistes, directement à l'aéroport. Info ou intox? En tous cas, alors que l'oxygène se purifie, l'heure est grave et la révolte gronde.

Et, pendant ce temps, les non-fumeurs de la capitale et de la brousse (où l'interdiction mé-

tropolitaine de fumer dans les lieux publics ne s'applique pas), en profitent pour respirer un peu, discrètement pour ne gêner personne. Quant à ceux des îles, ils observent toute cette agitation de loin, les bénéfices retirés par cette grève de salubrité publique étant minimes pour eux, les bars, pubs et restaurants étant assez rares dans ces contrées lointaines.

La Calédonie barre en couille! (novembre 2008)

lors que l'acte malveillant d'un trader fou a replongé le monde dans les années 29, la Nouvelle-Calédonie, elle, s'empêtre dans des conflits sociaux sans fin.

A la grève des agents de la météo, empêchant les avions de décoller, répond une grève des transporteurs aériens, clouant les avions au sol.

Au mouvement des fonctionnaires, réclamant de meilleures conditions salariales, réplique une action de la DBAF (Direction du budget) et de la Direction territoriale des services informatiques (DTSI), mettant en péril le versement du salaire de novembre pour 22 000 agents de l'Etat (dont Bob Tazar lui-même!).

La grève à la DSF (Direction des services fiscaux) provoque la <u>fermeture de la Régie des tabacs</u>, entraînant des manifs de fumeurs en colère autoproclamés « Otages du Caillou », rien que ça. A ce sujet, et pour bien montrer le caractère apolitique et citoyen de cette association, celle-ci comprend dans ses rangs le très désintéressé Edouard Pentecost, gérant de Pacdis, l'un des trois grossistes en tabac du territoire. Ça ne s'invente pas.

Une réquisition du gouvernement pour approvisionner les prisonniers du Camp-Est, ainsi qu'une dérogation spéciale d'importation directe de tabac pour mettre fin à la crise des fumeurs en manque et la situation est - provisoirement - débloquée. Dans le meilleur des mondes enfumé.

Pendant ce temps, les bus de Carsud restent régulièrement à quai, de même que les minéraliers, bloqués au port par la DIMENC.

La DENC (éducation), la DAAJ (affaires juridiques) mettent eux aussi leur grain de poivre dans le bordel, sans oublier la DITTT (transports) qui ne délivre plus ni permis, ni carte grise, ni certificat d'immatriculation. Les

ventes de voiture sont paralysées, de même que l'immobilier, victime de la DSF qui n'enregistre plus les actes notariés.

Manifs des futurs retraités pour sauver leur indexation, grève à la direction des affaires vétérinaires, même chose dans les banques à partir de lundi, mouvement reconduit hier à La SNL (usine Doniambo)...

Le SBI se soulève, quant au SGEG, il ne s'en laisse pas compter.

Les douanes, elles, ne sont pas en grève. Mais leur logiciel de dédouanement est tombé bêtement en panne et ceux chargés de le réparer (à la DTSI) ont débrayé il y a un mois. Les containers sont donc bloqués au port depuis deux semaines, avec toutes leurs marchandises à bord (notamment l'automobile véloce de mon pote Luc, partie de la Réunion il y a quatre mois!).

Des procédures exceptionnelles de dédouanement peuvent cependant être mises en place pour éviter que le pays ne sombre définitivement. Mais, bien entendu, chacun défend son beurre (souvent déjà fondu) et veut passer de-

vant le petit copain : « Si les produits alimentaires et périssables sont prioritaires, les jouets, à l'approche de Noël, ne devraient-ils pas l'être aussi ? s'interroge un gérant de magasin (de jouets), inquiet pour les enfants (cf les Nouvelles calédoniennes de mercredi, « Le père Noël bloqué en douane par la grève »).

En attendant les jouets, l'approvisionnement en matériel médical fonctionne au ralenti, mettant les professionnels de la santé eux aussi dans l'embarras.

Dernière en date, la grève des gardiens de stade (!) vient d'entraîner l'annulation des finales du championnat territorial d'athlétisme UNSS et FFA, ce week-end à Magenta (Nouméa). Dommage collatéral, ce sont quatre cent gamins de collèges et de lycées qui se voient privés de ces finales, qualificatives pour les championnats de France avec, pour l'équipe de La Roche, de bonnes chances de médaille dans plusieurs disciplines. Mais, que tout le monde se rassure, le match de 7° tour de coupe de France entre l'AS Mont- Dore et Dunkerque aura bien lieu ce samedi, un accord venant d'être trouvé in extremis. Du pain et des jeux,

du tabac et du football... Tant pis pour la jeunesse, les priorités sont claires et, quand l'enjeu est de taille, le gouvernement trouve heureusement des solutions.

Et, signe des temps que rien ne va vraiment plus, le postier de Tadine qui a, depuis neuf mois, l'honneur et l'avantage d'affranchir mon courrier, m'a accueilli aujourd'hui, sans la moindre gène, avec un maillot de l'OM flambant neuf sur le dos.

La Calédonie barre vraiment en couille!

Le paradis de la ménagère (décembre 2008)

uite à l'excelllente (avec 3 « 1 », elle l'a bien mérité) étude de mon éminent confrère le professeur Adamsky, relative au coût de la vie à Maré, (In « <u>le panier de la ménachère</u> », blog de la famille Adams, art. du 10/11/2008), de laquelle il ressortait, à peu de choses près, que la vie à La Roche est plus chère qu'à Nouméa, elle-même plus chère qu'à Bourgoin-Jallieu, de nombreuses réactions ont vu le jour, la plupart marquées au coin du bon sens.

Pour résumer, et ne conserver que les miennes (qui, jusqu'à preuve du contraire, sont celles auxquelles j'ai la faiblesse d'attacher le plus d'importance), on peut classer ces réactions en une catégorie : quid du prix de l'alcool ?

Car, si l'ethnocentrisme regrettable qui suinte de cette - pourtant remarquable - étude, passant sans vergogne par perte et profit la différence de 60 F relevée à la pompe entre une bouteille de Mont-Dore vendue dans le (grand) nord à La Roche (chez Poujapoujane), et la même cédée dans le sud à Nece (chez Sophie), peut être mis sur le compte d'une regrettable étourderie ne tirant finalement que peu à conséquence, que dire alors du silence assourdissant concernant la valeur marchande d'une bonne vieille bouteille de denrée liquide alcoolisée ? Non que cette dernière présente un quelconque intérêt pour moi (rassure-toi, maman), plus préoccupé que je suis par la hausse du cours du baril que par celui de la « Numéro Un » (en français dans le texte) ou de la « bouteille carrée », mais quand même. J'aime que les choses soient faites jusqu'au bout et cette omission de l'illustre Adamsky me laisse sonfort geur, c'est plus moi. que

Voulant en avoir le cœur net, en ce samedi 29 novembre, et après une dure première partie de journée employée à m'assurer que le soleil at-

teignait bien le zénith du tropique du Capricorne pile poil au dessus de la piscine du Nengone village, marquant de ce fait, dans cet hémisphère renversé, la venue de l'été, je me rends, accompagné de Madame Tazar, chez Poujapoujane, le paradis de la ménagère.

Poujapoujane (également appelé Central Euromaré, pour tromper l'ennemi), situé à La Roche, est une des trois petites surfaces de l'île (une petite surface étant une grande surface de petite taille), les deux autres étant « Trop Tard » de Tadine et Golf, le concessionnaire Peugeot comme son nom ne l'indique pas, de Wabao.

A pied d'œuvre, je me rue le cœur battant vers le rayon alcool, non pour m'y abreuver tel le soiffard moyen, mais pour y recueillir les précieux renseignements manquants pour compléter cette étude. Les sens en éveil, j'essaye de détecter immédiatement tout signe ostentatoire tels que étiquette, inscription ou panonceau, pouvant m'éclairer dans mes recherches. Hélas, un large drap, aussi blanc qu'intrigant, s'offre à mes pupilles avides et dilatées.

« Alcool férmé » puis-je décrypter sur ledit drap, inscription péremptoire tracée à la hâte sur l'immaculé linceuil et ornée d'une petite tête de bonhomme facétieux, supposée apporter une légère touche d'humour à cette annotation déprimante et, ainsi, mieux faire passer la pilule.

Me revient alors en mémoire un article lu le matin même dans les Nouvelles calédoniennes. je cite de mémoire (j'ai très bonne mémoire) : « L'alcool interdit dans tout le pays. Depuis hier (vendredi), 16 heures, et jusqu'à lundi, à l'aube, l'alcool est interdit à la vente sur l'ensemble du territoire Depuis septembre, en effet, des mesures de restriction de vente d'alcool sont prises le week-end pour lutter contre l'avinage sauvage et ses conséquences (le tapage diurne, le tapage nocturne et le tapage sur la tête), mais ces mesures étaient toujours limitées à une ou deux communes du territoire (Nouméa, la plupart du temps, où, c'est bien connu, on ne sait pas boire). Cette généralisation soudaine et, surtout, son application à Maré où, habituelle-

ment, les plus grandes libertés sont prises avec la Loi républicaine, me stupéfie littéralement. Je suis stupéfait, donc.

Et, partant du principe qu'il faut toujours remettre à demain ce que l'on ne peut pas faire le jour même, je remets mon étude à plus tard. Non sans avoir une petite pensée émue pour l'éthylique tabacophile, qui, par les temps qui courent, a décidément bien des <u>tracas</u>.

Dépité, j'erre entre les rayons, repensant à la mésaventure survenue au Grand Maître Adamsky, contraint de payer son vieux bout de chaume plastifié 1 140 F (9,55 €). Quelle avanie!

C'est sûr qu'une mésaventure pareille ne risque pas de m'arriver. Tout d'abord parce que, de près ou de loin, puant ou pas, je déteste cordialement toutes les formes, même les moins abouties, de fromages, qui, d'ailleurs, me le rendent bien. Ensuite, parce que, faisant définitivement fi des vieux réflexes culiniers métropolitains, je me suis résolument tourné vers la nourriture LO-CA-LE! Et puis c'est tout!

Ce que je mets immédiatement en pratique pas plus tard que tout de suite, en me ruant vers le stand des langoustes. 2 500 balles le kilo, 20 malheureux € de chez vous, vous m'en mettrez deux, je parle de langoustes, merci madame. CQFD et qu'on ne vienne plus me dire que la vie est chère à Maré!

Satisfait de mon acquisition, je me suis alors lancé à la recherche de Madame Tazar, qui, il faut le savoir, n'aime rien moins que flâner au grès de ses envies dans les galeries marchandes qu'elle côtoie plus qu'à son tour, de Kourou à Maré en passant par Juan-les-Pins, en s'immergeant pleinement dans les rayons tentateurs.

Je finis par la retrouver dans le secteur « habillement », un profond carton aguicheur disposé entre le rayon des œufs et celui des fromages. Son regard dubitatif, devant un ensemble de petits bas mignons tout plein, cache habilement son profond intérêt pour le distingué bout d'étoffe, très tendance. 500 francs pièce, 4,19 €, à ce prix là, je la connais bien, elle ne va pas hésiter à se faire plaisir et à

prendre également le haut assorti. Ce que je l'encourage d'ailleurs à faire au plus vite. Il serait dommage de se priver!

<u>La mer est fermée</u> (1 & 2) (mars 2009)

a nouvelle est tombée, soudaine, brutale, terrible, jetant la consternation sur ✓ l'ensemble de la petite communauté immigrée de Maré. La mer est fermée (water closed, comme disent nos amis pokens)! Diantre, sur une île de trente bornes de long, voilà qui ne peut laisser personne indifférent. Et surtout pas le métro-fonctionnaire avide de bains turquoises et de sable blanc que je suis devenu. Telle un vulgaire magasin endimanché de France d'outre-terre, l'ouverture de la mer (et donc de la plage) à Maré, en ce début d'année, fait en effet l'objet de restrictions sévères et ce pour une période approximative de deux mois (selon des sources bien informées bien que parfois légèrement divergentes).

Fermeture annuelle, et pas pour cause d'inventaire, crois-moi.

Point de marée noire amoco-cadizienne ou d'attaques de méduses, de pollution larvée ou d'algues toxiques, comme dans toute bonne plage nécropolitaine (merci, professeur <u>Adamsky</u>, pour ce bon mot) qui se respecte.

Plus prosaïquement, cette période est, comme tout le monde ne le sait pas, celle de la fête de l'igname nouvelle, dernière période d'une série de quatre qui conclue le débroussage (juin / juillet), la mise en terre (août / septembre / octobre) et la maturation (novembre / décembre / janvier). L'igname, est-il besoin de le rappeler, est un tubercule sacré qui, dans la société mélanésienne, rythme le temps et les relations sociales, tout en agrémentant quantité de plats et en mettant les palais en émoi de par ses saveurs inégalés. J'en veux pour preuve le célèbre bougna (poisson ou poulet / igname / lait de coco), que le monde entier ne nous envie pas mais qui justifierait à lui seul un séjour sur le Caillou

A cette occasion, donc, les clans de la mer se réunissent et partent joyeusement à la pêche pour ramener le poisson nécessaire aux ripailles traditionnelles qui égaient régulièrement ces festivités. Ce qui explique les quelques restrictions coutumières destinées avant tout à protéger le met principal du futur ragoût.

Cela avait déjà été le cas l'année dernière, comme chaque année d'ailleurs, mais à l'époque, entièrement absorbé par mon installation, cette mesure ne m'avait guère affecté, concentré que j'étais sur la recherche active d'un domicile salubre puis sur les mesures de prophylaxie intenses qui en découlèrent.

En clair, j'avais alors l'esprit nettement moins primesautier.

La mer est donc fermée!

Et, ici comme ailleurs, nul n'est censé ignorer la loi. Que cette dernière soit orale et appelée familièrement *coutume* ne change rien à l'affaire.

Mais autant le moindre doute, en droit français, au sujet par exemple du remplacement

sans frais d'un chauffe-eau défaillant à l'intérieur d'un domicile à usage locatif sera levé en quelques secondes en se plongeant sans peur et sans vergogne dans le code du commerce et son article 121, alinéa 3 in fine, de la loi du 25 janvier 1985 devenu l'article L. 621-122, alinéa 3 in fine, qui énonce une règle de fond attribuant au revendiquant la propriété des biens fongibles qui se trouvent entre les mains du locataire dès lors que ceux-ci sont de même espèce et de même qualité que ceux qu'il a reçu alors même que la prise en considération du moyen selon lequel la rotation rapide des fournitures exclut que les marchandises retrouvées en nature chez le débiteur soient celles mêmes fournies par le bailleur avec une clause de réserve de propriété, autant le caractère strictement oral du droit coutumier peut provoquer, chez le béotien de passage, une période de flottement somme toute bien compréhensible.

Avant de faire une bombe dans l'onde claire en criant « banzai ! », il est donc de bon ton de se renseigner auprès des gens du cru sur l'état de la réglementation en vigueur.

Pour cela, une seule solution : le dialogue.

- La mer est fermée ?
- ^^ (haussement imperceptible de sourcil marquant, je te le rappelle, l'affirmation).
- Pourquoi?
- Pour la pêche, l'igname.
- Et elle est fermée partout ?
- _ ^^
- Même à Yedjele ?
- A Yedjele c'est bon.
- Et à Nece?
- A Nece, c'est bon, tu peux baigner.
- Si je ne pêche pas, c'est bon?
- ^^.
- Et derrière le gros rocher, c'est bon aussi?
- Non, là, tu peux pas baigner. Tu peux juste aller.
- Ah... Et il y a des endroits où je ne peux pas aller ?
- Non, c'est bon, tu peux aller partout.
- Et à Mebuet?
- A Mebuet, tu peux pas aller.

Si l'on a l'esprit tatillon, on peut bien sûr interroger une seconde personne, voire une troisième dans le cas bien improbable où un doute subsisterait.

De toutes façons, et afin d'éviter tout quiproquo, une signalisation très précise a été mise en place par la DDE locale.

Deux pieux très courts, plantés à un mètre de distance l'un de l'autre, supportant une branche taillée entourées de feuilles de cocotier et posée horizontalement : accès interdit.

Un pieu entouré de feuilles de coco et planté verticalement, comme à Nece sur la plage d'Asicen : pêche interdite. Ou baignade, cela dépend.

Une lourde chaîne rouillée barrant l'accès de la plage de Pede : entrée libre (la chaîne sert juste à empêcher les vaches de sortir du terrain). C'est la feuille de cocotier entourant un tronc qui indique l'interdiction, encore plus claire lorsque cette feuille est accompagnée (ce n'est pas toujours le cas) d'une inscription précise sur un panneau de bois (interdit de pénétrer de baigner de pêcher, par exemple).

Le problème se pose vraiment lorsqu'il n'y a rien de visible. Là, trois interprétations sont possibles : l'accès est libre ; les pieux vont bientôt être posés ; il y a eu du vent dans la nuit.

Dans ce cas, une seule solution : le dialogue. - La mer est fermée ?

A Pede, cependant, elle est bien fermée. Sauf que, depuis quelques jours, le panneau de signalisation qui interdisait l'accès, la baignade et la pêche a disparu. Ne subsistent que les feuilles de cocotier autour du tronc.

Cela tendrait-il à indiquer que seule la pêche serait prohibée ? Comme à Nece ? Pas si sûr.

A Nece, en tous cas, les choses semblaient claires. Un pieu vertical, une feuille de cocotier enroulée autour, roulez jeunesse, on peut baigner la mer! Pour faire les choses en règle (ce qui est toujours conseillé), nous avons quand même pris, ce week-end, les précautions d'usage et récoltés les autorisations idoines auprès des propriétaires terriens (et donc maritimes) de la plage d'Asicen. Qui nous ont volontiers accordé, sans mégotter, droit d'entrée et de baignade:

- C'est bon, tu peux baigner. Mais sauf piquer le poisson.

Absolution générale, donc, qui ne nous a pas empêchés, une heure plus tard, de nous faire vertement tancer par un autre autochtone, surgi du large en bateau, qui nous a concocté un rappel à la loi aussi ferme que définitif. Et sans réplique :

- La mer est fermée!

Devant ce léger flou législatif qui me laisse parfois, je n'ai pas peur de l'avouer, un tantinet circonspect, je me suis confié à un camarade kanak, originaire d'Eni:

- A Pede, la mer est fermée, mais le panneau a disparu. A Yedjele aussi, elle est fermée, mais on peut se baigner. Comme à Nece, mais pas toujours. A Mebuet, par contre, cela dépend. Et chez toi, à Eni ?
- A Eni, c'est pareil.

Le nouvel arrivant nouveau est arrivé (mars 2009)

el le Beaujolais, auquel il emprunte une partie de son appellation incontrôlée, le nouvel arrivant nouveau, cuvée 2009, est arrivé. Par pack de huit, cette année, au collège de La Roche.

Le professeur nouvel arrivant, en Nouvelle-Calédonie en général et à Maré en particulier, est une espèce non protégée de bipède à poil ras, en voie d'extinction pour cause de transfert imminent des *compétences*, oui madame. Il a la fâcheuse réputation, sur le Caillou en tous cas, d'avoir tout vu, tout lu et touché la prime, ce qui est quand même très exagéré. La plupart, en effet, n'ont encore rien vu.

A Maré, le professeur nouvel-arrivant se repère relativement facilement.

Pour commencer, il se distingue des autochtones et de 99% des habitants par une couleur blanche assez prononcée, proche du rose vif pour ceux qui ont oublié crème et chapeau à Nouméa. S'il y avait des touristes à Maré, on pourrait presque le prendre pour l'un d'eux, à la recherche du Méridien de l'île des Pins.

Ensuite, il circule à bord d'un véhicule cabossé de location (pour les plus chanceux) et passe son temps libre (relativement important, quand même) à sillonner désespérément l'île à la recherche d'un logement, d'un frigo et d'une casserole. Avant de se mettre à la recherche d'un technicien de l'OPT susceptible de lui installer le téléphone, avec lequel il pourra appeler la métropole pour donner des nouvelles (en faisant bien gaffe au décalage horaire) ainsi que la Compagnie Maritime des Îles (CMI), qui assure le fret entre Nouméa et Tadine et qui a paumé tous ses cartons.

La vie du professeur NA n'est pas de tout repos. Après une cérémonie initiatique organisée par les grands coutumiers du vice-rectorat, à Nouméa, à l'issue de laquelle les poteries Lapi-

ta de la Grande-Terre n'auront plus aucun secret pour lui, il devra en un temps record intégrer quantité de données hautement déstabilisantes, telles que l'omniprésence de la Coutume (la Loi locale) et l'omniabsence de l'Equipe (la Bible païenne).

Cependant, pour le remercier d'avoir fait un si long voyage, le vice-rectorat de Nouméa, dans sa grande bonté, peut lui rembourser une partie de son futur loyer sous certaines conditions, la première étant qu'il trouve une maison, bien sûr. Il sera alors admis au remboursement partiel de son loyer à hauteur de 75% de la partie du loyer qui excède le montant de la retenue obligatoire de 15% et le loyer plafond et 25% pour la tranche au delà de ce plafond (décret n° 85-1237 du 25 novembre 1985 modifiant le décret n° 67-1039 du 29 novembre 1967 portant règlement du logement et de l'ameublement des fonctionnaires de l'Etat en service dans les TOM).

Cela le remplit forcément de joie, même s'il n'a rien compris. Qu'il se rassure, il n'est pas le seul. Il pourra alors se plonger à corps perdu (à jamais) dans la lecture jouissive de la formule

de calcul de la contribution laissée à sa charge, que je vous livre ici à toutes fins inutiles et sans aucun supplément.

	LAISSEE A LA C	ALCUL DE LA CONTRIBUTION HARGE DU FONCTIONNAIRE NTS CAS DE FIGURE POSSIBLES
SITUATIONS		MONTANT DE LA CONTRIBUTION LAISSEE A LA CHARGE DU FONCTIONNAIRE
1	RL 15% < LP < LR	C = RL 15 % + 25 % (LP - RL 15 %) + 75 % (LR - LP)
2	RL 15% < LP = LR	C = RL 15 % + 25 % (LP - RL 15 %)
3	LP < RL 15% < LR	C = RL 15 % + 75 % (LR - RL 15 %)
4	LP = RL 15% < LR	C = RL 15 % + 75 % (LR - RL 15 %)
5	RL 15% < LR < LP	C = RL 15 % + 25 % (LR - RL 15 %)
6	RL 15% > LR	Pas de prise en charge du loyer demandé
_égende : RL 15 % _P _R	: retenue logement 15 % : loyer plafond 114 610 : loyer réel (sans les charge : contribution laissée à la cha	

Cela l'occupera pendant les longs week-ends pluvieux de mars, le temps qu'il se rende compte que la pièce principale nécessaire à la constitution de son dossier (un bail en bonnet difforme) n'existe pas à Maré.

Parfois, il est largué. Notamment lorsqu'il apprend avec trois jours de retard que <u>la mer est</u> <u>fermée</u> ou que Lyon (ville métropolitaine de

500 000 habitants, soit le double de la Calédonie) s'est fait bananer par le Barça en huitième de finale de la Champions League.

Et, pour paraphraser M. Sergio, grand philosophe devant l'éternel, rentier à 40 balais et accessoirement batteur puissant et métronomique des célèbres groupes de rock niçois PPZ Rocket et Riff Raff: « Nous n'avons pas des vies faciles! ».

<u>Ca tangue sur Aircal!</u> (avril 2009)

Aircal, la célèbre et unique compagnie aérienne locale qui dessert (dans le sens positif du terme, loin de moi l'idée de me montrer médisant) l'ensemble du territoire calédonien en général et les îles Loyauté (dont Maré) en particulier fait face à de graves mouvements sociaux depuis maintenant deux mois.

En cause, notamment, la non-titularisation par la direction d'Aircal d'une salariée kanak, originaire de Maré, dont le CDD s'était achevé. Bien que le caractère éphémère d'un tel contrat apparaisse, sauf erreur toujours possible de ma part, dans son appellation même (sinon, on l'aurait appelé CDI), la notion de priorité à l'emploi local, en Calédonie, vaut tous les contrats en bonnet difforme aux yeux de

l'USTKE (Union Syndicale des Travailleurs Kanak et des Exploités, oui madame).

Cela a donc entraîné une inévitable montée au créneau dudit syndicat aux célèbres bâches bleu, de nombreuses perturbations de vols au départ de Magenta et quantité de scènes ubuesques avec des départs d'avions vides (lire, pour plus de détails et si ce n'est déjà fait, double insularité de JM Adams).

A l'heure actuelle, l'accès à l'aérodrome de Magenta dont les abords sont toujours occupés par les militants de l'USTKE, ne peut se faire que muni d'un billet et d'un passeport et après avoir montré patte blanche auprès d'un impressionnant et musculeux service d'ordre.

Côté coulisse, ce n'est pas triste non plus. D'un côté, Le LKS, le parti de Nidoish Naisseline, le président d'Aircal, accuse l'USTKE de propager, à travers ses slogans relatifs à l'incompétence de M. Ihagé (directeur démissionnaire d'Aircal, fatigué d'être « insulté par les siens », ndlr), l'idée selon laquelle « le Kanak serait toujours incompétent ». Nidoish Naisse-

line conteste, de plus, le fait qu'un président kanak soit obligé d'employer des Kanak.

De l'autre côté, l'USTKE reproche à M. Ihagé d'être un « directeur kanak qui manque de considération pour les Kanak ».

Du côté des usagers, des rassemblements se sont organisés à Magenta, réclamant la liberté de circulation. Parmi les intervenants, Basile Citré, le maire de Maré, qui voit avec inquiétude la fête de l'avocat se profiler à l'horizon.

Cela doit se dérouler ce week-end à Nece, parallèlement aux commémorations des vingt ans de la mort de Yeiwéné Yeiwéné, camarade de lutte de Jean-Marie Tjibaou, assassinés tous deux à Ouvéa le 4 mai 1989.

Les avions d'Aircal sont complets depuis longtemps. Il n'y a plus qu'à croiser les doigts...

4 mai 2009 : l'accueil des élèves sera maintenu (mai 2009)

Alors que les préparatifs relatifs aux festivités de ce vendredi 1^{er} mai allaient bon train (il est à noter que, contrairement à la métropole, ce n'est pas le travail qui est célébré à Maré mais l'avocat), voici le courriel surprenant reçu par le collège de La Roche, daté du 21 avril et en provenance du Vice-Recteur, notre grand chef à nous.

Objet: Déclaration de jours chômés Le Vice-Recteur (avec 2 majuscules, je vous prie) vous informe que les jours déclarés chômés par les collectivités locales (ex: journée du Maire) et provinciales (ex: commémoration d'évènement à caractère politique) ne visent pas les établissements publics d'ensei-

gnement secondaire. Dans ces conditions l'accueil des élèves sera maintenu (les 4 et 5 mai, ndlr).

Accessoirement, il faut quand même rappeler que ce lundi 4 mai 209 est une date historique pour la Nouvelle-Calédonie. Et pas seulement parce que l'accueil des élèves sera maintenu. Il y a vingt ans, en effet, lors des cérémonies commémoratives de la sanglante prise d'otages d'Ouvéa, qui s'était soldée un an plus tôt par la mort de vingt-cinq personnes (dont dix-neuf Kanak), Jean-Marie Tjibaou et son fidèle compagnon Yeiwéné Yeiwéné tombaient sous les balles d'un extrémiste kanak, Djubelli Wéa. Ce dernier ne leur avait pas pardonné la signature des accords de Matignon et la main tendue à Jacques Lafleur, l'ennemi d'alors.

Un véritable traumatisme pour le peuple kanak en général et les gens de Hienghène (Tjibaou), Maré (Yeiwéné) et Ouvéa (Wéa) en particulier. Il a d'ailleurs fallu attendre 2004 pour voir se réconcilier Hienghène et Maré avec Ouvéa, lors de cérémonies coutumières de pardon.

Ce long préambule pour expliquer que ce 4 mai 2009 entre, bien évidement, dans la catégorie des commémorations à caractère politique dont parle le Vice-Recteur dans son courriel, sans plus de précision. C'est ainsi qu'à Maré, sont prévus trois jours de commémorations avec cérémonies coutumières. prières, forums, projections de films, danses et chants sur le site de Nidenod, là où repose Yeiwéné Yeiwéné. A ce titre, la Province a même décrété férié les lundi 4 et mardi 5 Cela entraîne donc, en ce qui concerne le collège, la fermeture de la demi-pension et de l'internat, ainsi que le non-fonctionnement des transports scolaires, tous ces services dépendant de la Province, au contraire du collège qui relève lui, on l'aura compris, de l'Etat.

Annoncer l'accueil d'élèves qui, de toutes façons, seront absents était-il une priorité ?

A l'heure du destin commun, et sans attendre le transfert des compétences, il serait bon, parfois, de se pencher sérieusement sur notre histoire. La mort de grands hommes qui se sont sacrifiés pour leur pays en fait partie. Maintenir ouverts des établissements scolaires vides

est une bien curieuse manière de leur rendre hommage.

La mer est fermée (3) (mai 2009)

Ehnijengo ci sibo buhnijengo ko déko yawé co kupa né co nué filet omei pajélé. Wén'oré buhnije nidi ci gajéléci oré célé. Ci nidi sibone co respecté ore ore pajélé. Ci ni di oré one. Ci oré one aca célé.

Voici l'inscription sibylline que j'ai découverte, pas plus tard que la dernière fois et à ma plus grande joie, devant l'entrée d'une des plages de Mebuet, idéalement située sur la côte ouest.

Suite aux légères incertitudes ayant accompagné les dernières mesures de restriction de l'accès à la mer (voir <u>la mer est fermée 1</u> et <u>la mer est fermée 2</u>), toute précision est bonne à prendre et je ne vais pas faire la fine bouche (surtout lorsqu'elle est obstruée par un tuba)

devant cette volonté autochtone manifeste de clarifier pédagogiquement la situation. Ceci étant dit, il faut quand même reconnaître que, tout comme le sanscrit ancien, le nengone moderne reste pour moi une source de mystère insondable me plongeant à chaque fois dans un abyme de perplexité qui ne trouve son équivalent que dans l'écoute, par une classe de 6° de notre cher collège, de la version originale (en français dans le texte) de *Ratus aux sports d'hiver*.

Cette inscription étant accompagnée, en guise de ponctuation, d'une barrière en bois d'arbre ostensiblement disposée pour barrer tout passage ainsi que d'un fil de fer aussi barbelé que rébarbatif, je ne me fis (fos, fus...) aucune illusion quant au sens profond du message ainsi véhiculé. Et poursuivis courageusement mon chemin vers des horizons plus hospitaliers, où l'on peut baigner la mer sans déclencher une guerre tribale.

Voulant cependant en avoir le cœur net, et mettant à profit la moindre occasion pour me culturer la teutê (comme disent nos chères

têtes brunes métropolitaines), je me fis traduire, quelques jours plus tard, le susdit message. Avec le résultat suivant, aussi surprenant qu'inattendu, que je vous retranscris intégralement et sans aucun supplément :

On vous demande de ne pas faire de chasse sous-marine et de ne pas mettre de filet dans la mer, parce que sinon il n'y aura plus de poissons. Merci beaucoup. Merci beaucoup de respecter la mer.

Signé : le propriétaire de la mer.

Diantre! Voilà une annonce évidement accueillie avec force plaisir et soulagement par messire moi-même, zoreil de base, certes, mais nettement plus préoccupé par l'éventualité d'être privé de son bain quotidien que par la baisse hypothétique du CAC 40.

En effet, cette fois-ci, les choses sont claires comme de l'eau du trou de Bone. En vertu de l'adage bien connu selon lequel « qui ne dit mot qu'on sent », la seule interdiction de pêcher signifie donc *de facto* autant que logiquement l'autorisation de baigner la mer. CQFD. Youpee! A moi, masque et tuba... A moi, petit

shorty seillant et randonnée palmée... A moi, lagon, sable et cocotiers... A moi, plongeons dans l'onde chatoyante et tempérée, malgré des températures automnales nettement en dessous des 30° syndicaux... A moi, la raie de Mebuet...

Dommage simplement que le camarade m'ayant traduit cette missive ait cru bon de l'assortir du commentaire lapidaire suivant :

- A Mebuet? On peut pas baigner la mer!

Le drapeau de l'USTKE flotte sur le rond-point de Magenta (mai 2009)

Début du pont de l'Ascension, judicieusement suivi par deux semaines de vacances scolaires, avions complets : il n'en fallait pas plus pour que l'USTKE sorte du bois.

Après quelques semaines de grève douce, le conflit d'Aircal redémarre en effet de plus bel et les troupes de M. Jodar, le Robin du bois local, ont investi, en attendant mieux, le rondpoint de l'aérodrome de Magenta.

Après avoir réussi à faire plier la direction néo-coloniale d'Aircal pour obtenir la réintégration d'une jeune employée kanak qui avait achevé son CDD (voir « ça tangue chez Aircal »), le syndicat qui lutte pour la défense des travailleurs kanak et des exploités entend maintenant faire respecter son droit inaliénable

et imprescriptible au paiement de ces jours de grève (plus de deux mois, quand même).

Et, pour cela, l'USTKE promet l'enfer à Aircal (gros titre des Nouvelles Calédoniennes du 15/05/2009).

La grève sera générale, aucun avion ne décollera, menace M. Jodar.

L'effet est immédiat. Du côté des forces de l'ordre, c'est la mobilisation. Les pandores prennent immédiatement position sur les points stratégiques, <u>libèrent l'aérodrome</u> de Magenta partiellement occupé et sécurisent la zone, 24h sur 24.

Du côté des enseignants maréens, c'est panique à bord! La plupart de ceux qui avaient prévu des vacances hors territoire ont avancé de 24 ou 48 heures leur départ de Maré, de peur d'être bloqué. C'est que l'enfer avait été annoncé de manière très précise : jeudi 21 mai à 00h. Finalement, à l'heure où je vous parle (de Nouméa, vendredi 22, 10h), tout semble normal mais le pire n'est jamais bien loin. En tous cas, si Dieu et M. Jodar le veulent bien, nous décollerons dans quelques heures de Tontouta, pour aller saluer nos confrères vanuatais.

L'emploi local est une mesure essentielle et nécessaire, inscrite dans les accords de Nouméa. Il n'est pas certain que s'asseoir ainsi sur la légalité, mettre en péril l'équilibre économique et touristique des îles, la libre circulation de ses habitants ainsi que la survie de l'unique compagnie aérienne intérieure du territoire soit la meilleure manière de la mettre en œuvre.

Monsieur Jodar apprend à voler (juin 2009)

L'actualité calédonienne est incontestablement monopolisée par les frasques du Robin du bois local, Gérard Jodar. Le leader de l'USTKE (le steak à eux, comme on dit puis, de Nouméa à Poum), également surnommé Oussama Ben Jodar pour ses références marquées si ce n'est au coin du bon sens du moins aux luttes de libération sans but, est en effet sur tous les fronts, pourvu qu'ils soient dégarnis.

Son dernier exploit : l'envahissement du tarmac de Magenta et l'occupation de deux avions d'Aircal (enfin, un seul pour lui, il ne faut quand même pas exagérer).

La réponse de l'état fasciste néo-colonial : son interpellation (ainsi que celle de 27 militants)

et 72 heures de garde à vue avant son procès prévu le 16 juin prochain.

M Jodar avait-il réellement l'intention de décoller pour, tel Blériot dans son bi-moteur à propulsion hélico-thermique, franchir les océans et se poser sur l'aéroport international de Gaza? Au micro (bonjour, micro), des militants ont bien voulu donner quelques éléments de réponse : « on voulait décoller, mais voilà, il faut des diplômes pour piloter un avion, on n'a pas réussi », a lancé l'un d'eux. « S'ils avaient eu les clés, ils l'auraient fait », a déclaré un autre. Deux témoins entendus par la justice ont affirmé avoir entendu Gérard Jodar dire: « J'ai mis le turbo en route, dommage que les hélices soient attachées ». Ce dernier, autrefois titulaire d'un brevet de pilote, a répondu aux enquêteurs qu'il s'agissait d'une « plaisanterie ».

Précisons qu'au cours de cette plaisanterie potachière, un engin explosif artisanal a été découvert et que des dommages ont été constatés sur les appareils au moment de leur décollage suivant, imposant une fois de plus une restriction du trafic.

Note à l'attention des futurs djihadistes qui voudront se faire péter sur la Casa del sol : pour voler, il faut respecter trois choses :

- Avoir les diplômes
- Avoir les clés
- Détacher les hélices

Sur les suites judiciaires, cependant, M. Jodar, soudain moins enclin à la gaudriole, s'est montré beaucoup plus virulent : « il s'agit de politisation de la politique, et c'est intolérable ».

Beaucoup moins intolérable que la poursuite d'une lutte légitime pour sortir kanak et exploités de leur asservissement, cependant : « Il faut que les patrons comprennent une chose : une grève les pénalise plus que nous. Nous, c'est notre activité depuis vingt-cinq ans. On a le temps d'attendre, des années s'il le faut, comme avec les ambulances de Ponérihouen (où le conflit dure depuis avril 2007). »

Pour plus de détails sur cette lutte de libération nationale visant depuis vingt-cinq ans à se faire payer les jours de grève, rendez-vous sur:

- la <u>Calédosphère</u> (avec notamment de nombreux commentaires révélateurs de l'état d'esprit ambiant),
- chez JM, comme de bien entendu,
- sur le site des <u>Nouvelles</u> (mots recherchés : Jodar, ainsi que ses synonymes USTKE ou grève générale).

Au fond à gauche, à côté des toilettes (juin 2009)

Monsieur Jodar, dit Oussama Ben Jodar, devant l'intransigeance de Monsieur Naisseline, président d'Aircal, qui a affirmé à plusieurs reprises que les jours de grève ne seraient pas payées (« Je le dis tout de suite : ces jours ne seront pas payés [...]. Ce serait immoral, alors que nous avons un trou financier et qu'ils viennent de mettre l'économie d'Ouvéa à sac » ; « ils peuvent venir avec des tanks, les jours de grève ne seront pas payés »), vient, une fois de plus, de faire la preuve de son grand sens des responsabilités.

Alors même qu'il se trouve sous le coup d'une action judiciaire (voir "Monsieur Jodar apprend à voler") (procès le 16 juin prochain)

pour « entrave à la circulation d'un aéronef », « détérioration d'un aéronef » et « dégradations volontaires en réunion » (faits passibles de cinq ans de prison ferme, ni plus ni plus), Monsieur Jodar, dit le Jobar, vient de promettre une nouvelle fois l'enfer aux Calédoniens sous la forme d'une grève générale à partir d'aujourd'hui et pour toute la semaine. Et, comme si cela ne suffisait pas, il n'a pas hésité à brandir l'artillerie lourde en promettant « des événements auxquels on n'a pas assisté depuis 1984 ».

« Si aucune solution [au conflit d'Aircal] n'est trouvée le 5 juin [aujourd'hui, NDLR], ce sera la grève générale. Et pas seulement à Nouméa. Vous allez assister à des événements auxquels vous n'avez plus assisté depuis vingtcinq ans, ça va rappeler 1984. Je dis ça avec la plus grande détermination. Il y a de grandes chances que le système scolaire, les entreprises, l'administration, l'énergie, le carburant ou les mines soient perturbés. Autant il y a assez de forces de l'ordre ici, à Nouméa, autant ils ne seront pas assez dans le Nord et les Îles. » (voir Les Nouvelles du 5 juin)

Quant on sait que les évènements auxquels Monsieur Jodar, dit l'affreux Jojo, fait référence ont consisté en plusieurs années de guerre civile avec deux évènements particulièrement dramatiques à Tiendanite (10 morts) et Ouvéa (25 morts), on peut légitimement douter de l'équilibre mental du personnage.

N'oublions pas quand même, histoire de remettre les choses en proportion, que l'origine du conflit est la non-titularisation d'une stagiaire arrivée à la fin de son CDD... (voir <u>Çatangue sur aircal</u>).

Rares sont les exemples historiques de décolonisation pacifique. La France en a fait à de nombreuses reprises l'amère expérience, en Algérie et en Indochine notamment.

En 1988, la poignée de mains entre Jean-Marie Tjibaou et Jacques Lafleur, à l'initiative de Michel Rocard, a ouvert la voie à une période de paix et au destin commun. La rencontre inespérée de grands hommes qui ont eu l'intelligence de se parler à un moment où tout pouvait basculer...

La place que réserve l'Histoire à Monsieur Jodar, dit le grand gourou de l'USTKE, est plus

hypothétique. Plus sûrement au fond à gauche, à côté des toilettes.

Une grève contre le peuple (juin 2009)

Une marche de 400 personnes dans la rue principale de Tadine, noire de monde. Des banderoles, des slogans, des tracts... Les évènements de 84, que Monsieur Jodar appelait il y a peu de ses vœux, seraient-ils de retour? Pas du tout, il s'agit d'une marche des habitants de Maré en soutien à Nidoish Naisseline, leur grand chef, dans le conflit interminable qui oppose ce dernier à l'USTKE.

M. Jodar, de tout temps, s'est fait un devoir de braver ordre colonial et légalité républicaine. Sa conception curieuse et extensible du droit de grève, qu'il met tranquillement à toutes les sauces, lui permet sans vergogne de revendiquer l'inacceptable tout en défiant forces de

l'ordre, haut-commissaires et tribunaux, le plus souvent avec succès, d'ailleurs.

A Maré, ce ne sont pas les deux gendarme et gendarmette débonnaires qui observent de loin l'avancée des opérations qui vont freiner l'avancée de ses troupes. Mais un autre phénomène est en train de se développer qui risque beaucoup plus sérieusement de contrecarrer les objectifs bordélisateurs de ce révolutionnaire de carnaval.

Les grands chefs coutumiers de Nengone, en effet, ont été saisis par la population excédée et une marche silencieuse de 400 personnes déterminées (c'est-à-dire plus de vingt fois plus que l'ensemble des troupes uéstékiennes de l'île) s'est déroulée ce matin à Tadine.

Dans la rue principale de Tadine, pour une fois noire de monde, les slogans étaient explicites :

- Marche de soutien pour le respect de la coutume, protégeons nos grands chefs.
- Mise en danger des usagers, STOP aux dégradations des avions, protégeons le service public.
- Solidarité avec la direction d'Aircal, soutenons nos cadres kanak.

Deux tracts (l'un en provenance des grands chefs, l'autre du Comité pour la Revendication Indigène) ont également été diffusés et remis par une délégation à la Mairie et à la gendarmerie.

Comme je suis d'humeur badine, les voici, reproduit en quasi-intégralité (et sans aucun supplément) :

Décision des grandes chefferies de Maré

Afin de dénoncer la mise en danger de la vie des usagers d'Air Calédonie par la dégradation des avions et protester contre les insultes de l'USTKE proférées à l'égard des autorités coutumières, particulièrement contre la grande chefferie du Guahma et de son grand chef, les grands chefs de Maré décident d'interdire toute manifestation de l'USTKE à proximité de l'aérodrome de Maré sous peine de sanction coutumière

Tant que cet affront n'aura pas été réparé, toute entrave au service public (aérodrome, service de santé, école, mairie...) du fait de l'USTKE sera considérée comme de la provocation et traité comme tel.

Les grands chefs de Maré dénoncent fermement les tentatives d'infiltrations de ce syndicat réactionnaire au sein des chefferies et demandent à ce que soient pris en compte les dimensions culturelle et spirituelle de la société kanak dans la gestion des collectivités publiques, à savoir le respect de la personne humaine notamment dans l'accès à la santé, à l'école, au transport, au travail...

Signé : les grands chefs de Maré

Communiqué:

Une grève contre le peuple

Le Comité pour la Revendication Indigène tient à rappeler qu'il y a 50 ans, à l'initiative de nos vieux (calédoniens et kanak), la première compagnie de transport aérien locale avait été créée, la TRANSPAC. Elle deviendra par la suite Air Calédonie (...) avec la même mission de service public et de désenclavement de la population de l'Intérieur et des Iles (...). Ces îles sont des « terres coutumières » habitées par une population indigène dont la grande majorité n'a pas de revenu fixe (environ 4% de salariés à Maré, un peu moins à Belep), mais qui fournit plus de 80% des usagers d'Air Ca-

lédonie. La mission de celle-ci est par conséquent de fournir un service à la fois convenable et abordable pour les plus démunis.

Quant à la compagnie Air Calédonie, ses effectifs sont à 98% des « enfants du pays » et sa Direction et son Conseil d'Administration sont très majoritairement locales, ce qui est rarissime en Nouvelle-Calédonie.

Pour cette raison, une grande partie à la fois du personnel et des usagers d'Air Calédonie pense que cette compagnie est leur patrimoine emblématique et que l'attaquer c'est attaquer la Nouvelle-Calédonie et particulièrement sa population indigène des îles.

Or c'est Air Calédonie que l'USTKE (Union des syndicats des Travailleurs Kanak et exploités) a décidé de saboter, pour une affaire de CDD non renouvelé ou non transformé en CDI. La Direction ayant réglé cette affaire, le Syndicat sort une autre revendication : le paiement des jours de grève ; et pour se faire entendre, il n'a pas hésité à dégrader les installations aéroportuaires de Magenta (aérodrome domestique) et à occuper les aéronefs d'Air Calédonie provoquant de nombreux arrêts de vol

Il y a une dérive de l'USTKE depuis que G. Jodar en a pris la direction. Ce syndicat se réclame d'un peuple, le peuple kanak, dont il n'hésite plus par ailleurs à piétiner les intérêts et à cracher sur les valeurs.

Sans égard pour l'intérêt des usagers et du développement touristique des « terres coutumières », des débrayages surprise et des grèves en période de vacances scolaires et de mariages se produisent trop souvent (...).

Partant d'une vision à la fois CGT et colonialiste de la libération de l'homme, l'USTKE pense que celle-ci est un combat entre patrons et salariés et que les paysans et les peuples indigènes n'ont rien à y faire. Pour le cas qui nous concerne : « que crèvent les habitants des terres coutumières pour que vive l'USTKE ».

Concernant les valeurs, il est clair maintenant que l'USTKE n'a que haine pour des cadres kanak qui sont arrivés par eux-mêmes à des postes de responsabilité, sans passer par le piston syndical (...).

Les insultes affichées et écrites contre ces responsables et leurs collaborateurs sont carrément orduriers : « renégat à ta race », « cadre kanak incompétent », « grand chef bâtard »,

« directeur commercial, bâtard, nike ta mère »... On est à l'extrême opposé du respect et de l'humilité recommandés par la coutume. En tous les cas, dans le conflit d'Aircal, il est évident qu'on n'est plus dans le cadre d'un conflit de travail habituel. La Direction de la société et l'USTKE n'ont plus d'intérêts communs sur lesquels s'entendre et ils ne partagent plus les mêmes valeurs.

Signé: C.R.I.

Il est quand même à noter que c'est la population kanak elle-même (grands chefs, Comité pour la revendication Indigène, usagers) qui condamne fermement les agissements de l'USTKE et non l'Etat colonialiste, vraiment discret sur ce coup.

Cela en dit long sur la popularité de Monsieur Jodar, rejeté par ceux-là même qu'il prétend défendre...

<u>L'Internationale USTKE</u> (juillet 2009)

Il fallait s'y attendre! Après la condamnation à douze mois de prison ferme (ni plus, ni plus) de M. Jodar, président de l'USTKE, pour entrave à la circulation d'un aéronef (et non pas pour l'ensemble de son œuvre, les griefs de *détérioration en bande organisée* et d'*incitation* à la guerre civile n'ayant curieusement pas été retenus contre lui), les réactions en provenance de métropole ne se sont pas faites attendre.

Le camarade Besancenot, tout d'abord, porteparole du Nouveau Parti Anticapitaliste (NPA) et nostalgique du Paradis terrestre (bonheur, prospérité, eau et gaz à tous les étages du goulag) a ouvert le bal mardi, dans un communiqué tout en finesse où il dénonce « la marque d'une justice coloniale ».

En avril 2008, déjà pour une affaire semblable impliquant l'indécrottable Monsieur Jodar, Olivier Besancenot, alors porte parole de la Ligue communiste révolutionnaire (LCR) avait exigé « la fin de la répression coloniale en Kanaky » : « Dès qu'on touche aux intérêts de la mondialisation, ce qu'ont fait les camarades de l'USTKE, et bien ça réprime et ça réprime dur (...) »

Plus près de nous, le 28 mai 2009, il avait déjà, au nom du NPA exigé <u>la libération immédiate</u> de tous les syndicalistes : « au cours d'une intervention à l'aéroport de Magenta (NDLR, occupation et détérioration d'un aéronef) jeudi matin localement, une grande partie de la direction de l'USTKE dont son président Gérard Jodar a été arrêtée avec de nombreuses violences à la clef (NDLR, aucun blessé). Alors qu'il s'agit d'un conflit social portant sur un licenciement abusif (NDLR, le non renouvellement d'un CDD arrivé à terme), rien ne justifie une telle répression ».

Ce même mardi, et dans le même registre truffé d'erreurs, d'omissions et de contre-vérités, <u>Noël Mamère</u> interpellait la toute nouvelle se-

crétaire d'État chargée de l'outre-mer, Marie-Luce Penchard, en ces termes :

« Ma question (...) porte sur un problème grave : je veux parler de l'arrestation de Gérard Jodar, président de l'USTKE, le principal syndicat de Nouvelle-Calédonie (NDLR, le premier sûrement en terme de nuisance, mais le second en terme de représentativité), et de cinq autres responsables syndicaux. Ils ont été condamnés à des peines de prison ferme - un an pour le président Jodar - pour avoir mené une manifestation de caractère syndical (NDLR: occupation et détérioration d'un aéronef) après qu'un protocole eut été signé entre l'USTKE et Air Calédonie (NDLR : le protocole en question est postérieur à ces évènements et n'a jamais été signé par M. Naisseline, le président d'Aircal). Or Air Calédonie n'a pas respecté ce protocole et les syndicalistes ont manifesté (NDLR : les syndicalistes ont en réalité manifesté pour obtenir le renouvellement d'un CDD, puis pour obtenir le paiement des trois mois de grève). Ils ont été emprisonnés pour un motif qu'on ne comprend absolument pas, ou trop bien, pour illustrer ce que peut être une justice coloniale : entrave à

la circulation d'un aéronef. Cette criminalisation du mouvement syndical kanak au moment où nous discutons de l'évolution statutaire de l'île (NDLR, le statut de la Calédonie n'est pas en discussion, il est gelé par les accord de Matignon jusqu'en 2014) peut provoquer de graves troubles.

Plus anecdotique, le collectif *Corsica Libera*, qui en connait un bout sur les luttes de libération nationale et le banditisme, *témoigne de sa pleine et entière solidarité à Gérard Jodar ainsi qu'à ses compagnons de lutte*.

Tous ces professionnels de la désinformation à visée bordélisatrice peuvent sévir d'autant plus effrontément que l'information n'est visiblement pas arrivée jusqu'en métropole, si ce n'est par l'intermédiaire de quelques blogs (Bibi, bien sûr, mais aussi <u>JM</u>, <u>Paule</u>, <u>Franck</u>, <u>Fanny</u> et <u>Annelise</u>).

La technique de ces zozos, rodée au long cours de décennies de mystifications, fait la part belle à l'utilisation sans vergogne des sempiternels vieux clichés manichéens (les bons Noirs - ouvriers contre les méchants Blancs -

patrons), sans crainte (ou avec l'espoir ?) de raviver les anciennes tensions. Aucun mot, par contre, sur les motifs réels de ce conflit (peu avouables), ni sur le fait que les Kanak, dans leur grande majorité, ont clairement choisi leur camp, ne veulent pas de ce Monsieur Jodar et soutiennent M. Naisseline, lui-même Kanak (voir les manifs à Maré, à Nouméa et les incidents de Lifou où les gendarmes sont intervenus pour protéger certains militants USTKE menacés par les coutumiers).

Le prochain a s'exprimer, j'en prend les paris, devrait être logiquement José Bové. Le moustachu à pipe, en effet, lorsqu'il ne fauche pas un Mac Do transgénique n'aime rien moins que s'afficher en soutien des camarades Uestékaïstes, qui avaient d'ailleurs appelés à voter pour lui lors des dernières élections présidentielles.

A moins qu'il ne se fasse doubler par la CGT qui, il y a quelques semaines, dénonçait "la répression inacceptable de l'Etat français et le coup de force à propos de cette action syndicale » et critiquait le fait que le Haut Com-

missaire n'ait « pas hésité à envoyer les forces de l'ordre contre les militants de l'USTKE venus apporter leur soutien à une salariée de la compagnie Air Calédonie menacée de licenciement ».

Sans oublier Les Verts ou le PCF, dans les starting-blocks de la récupération, qui, le 21 avril 2008, participaient à un meeting à Paris pour sensibiliser sur la répression anti-syndicale en Nouvelle-Calédonie.

Le Paradis, c'est bien joli... (juillet 2009)

Le Paradis, c'est bien joli, mais à condition de ne pas vouloir le quitter. N'importe quel angelot de mes connaissances te le confirmera. Car, bien souvent, c'est à ce moment là que les ennuis commencent et qu'on se dit qu'on donnerait n'importe quoi pour être n'importe où ailleurs.

Madame Tazar en a fait l'amère expérience, pas plus tard qu'hier soir. Ayant en poche un précieux sésame pour la métropole, sous la forme d'un splendide ticket électronique Nouméa / Nice (aller-retour!) estampillé Air France, il lui restait à résoudre l'équation (à plusieurs inconnues variables) suivante : étant entendu que je décolle de Tontouta (Nouméa) pour la France vendredi à 01 :30 (jeudi soir, donc), à quel moment dois-je quitter Maré

pour rejoindre la capitale, sachant qu'il n'y a que deux vols par jour (un le matin, un en fin d'après-midi) et qu'une révision technique, une panne, une grève ou une intempérie est toujours possible?

Le bon sens commun, la jurisprudence Chapelle et Bibi himself prônent généralement pour un minimum de deux avions de sécurité, donc pour un départ la veille. Madame Tazar, quant à elle, estima péremptoirement que ça allait bien comme ça et qu'un départ le matin même de Maré, c'était largement suffisant, non mais!

Deux décennies (et des brouettes) de pratique de la psychologie féminine m'ayant enseigné à la fois sagesse et abnégation, je ne me perdis point en discussions stériles et la laissai modifier le mercredi soir initial en un jeudi matin de tous les dangers.

Dès la nuit précédant son départ, Madame Tazar commença à regretter son choix. Une sévère dépression atmosphérique nous tombi (ou nous tomba, je suis paumé, moi, avec tous ces passés simples à la mords-moi le noeud) en ef-

fet sur la gueule, avec des trombes d'eau et les bourrasques de vent qui vont bien avec. Un vrai temps à ne pas mettre un chien bleu dehors, encore moins un ATR d'Aircal.

La perturbation se prolongea toute la nuit, jusqu'au début de la matinée. Puis, la pluie commença miraculeusement à faiblir, avant de s'arrêter complètement, permettant à la piste de l'aérodrome de commencer (doucement, on est dans les îles, quand même) à sécher. Je me trouvais alors au collège, Madame Tazar, quant à elle, arpentait nerveusement le hall principal (car unique) de l'aérodrome de La Roche, distant de seulement quelques centaines de mètres de l'établissement scolaire, concentrée sur le rognage intégral des ongles de ses dix doigts.

C'est au moment où le moral commençait à reprendre des couleurs (avec cependant un ciel toujours aussi lourd) que se produisut un évènement que l'on pourrait qualifier d'hautement improbable dans n'importe quelle contrée de France et de Navarre métropolitaine, mais qui, bien que non encore répertorié dans les an-

nales des impondérables maréens, est ici du domaine du tout à fait possible.

Laisse-moi te le narrer, tu me laisses ? (et au présent, j'en ai ma claque d'ouvrir le Bescherelle).

Quelques minutes avant l'arrivée du vol en provenance de Nouméa, un chien errant s'aventure sur le tarmac. Tatatan! Le camion de pompier se lance à sa poursuite. Zimboum! Le chien quitte la piste et se met à courir sur la pelouse attenante. Le camion le suit, se met en travers et s'embourbe. Générique de fin, on remercie les acteurs, l'action n'a duré que quelques secondes.

C'est bien sûr ce moment que choisit ce con d'avion pour se pointer dans le ciel brumeux. Un premier tour de reconnaissance au dessus du tarmac, puis un second pendant qu'au sol on s'affaire, en vain. Le camion de pompier est indisponible, qui plus est arrêté en travers, en bord de piste. Les conditions de sécurité ne sont plus réunies, alors que le sol est pourtant maintenant asséché. Quelques minutes de flottement plus tard, l'ATR fait demi-tour avec ses 50 passagers, back to Nouméa.

Panique au sol! Inutile de compter se rabattre sur le Betico 2, (le nouveau NMV, navire à moyenne vitesse, qui vient de remplacer le Betico 1, dit le Vomico), immobilisé à Nouméa par une grève de l'USTKE (celle-là, de grève, je ne l'ai pas trop suivie, mais j'imagine sans trop de risque d'erreur qu'il doit s'agir d'un légitime mouvement syndical de protestation contre le licenciement abusif d'un marin saoul ayant piqué dans la caisse pendant sa période d'essai).

Ne reste plus que le vol de 17:10. Le problème, c'est qu'il ne reste plus beaucoup de places disponibles sur ce vol, 19 exactement, et que les candidats sont forcément beaucoup plus nombreux.

S'ensuit une période de flottement, au cours de laquelle chacun des prétendants en puissance expose à la préposée, barricadée derrière son guichet, les raisons vitales qui le pousse à se rendre à Nouméa au plus vite. Cette dernière, au flegme tout maréen, tente imperceptiblement une première question pour voir (« est-ce qu'il y a des gens qui veulent rester jusqu'à demain ? »), puis, devant l'absence de réaction,

tapote mollement sur son clavier pour se donner une contenance, apparemment imperméable à toute cette agitation. De temps en temps, cependant, et selon des critères connus d'elle seule, elle retire un billet de la pile posée devant elle, fait un petit commentaire en Nengone et annonce le nom de l'heureux gagnant à un cousin retenu pour le vol de 17:10. Bingo!

Après une heure de bousculade, d'incompréhension, de quiproquo, de suspicion, de revirement et de tension, Madame Tazar obtient la confirmation (bucale) de son admission sur le vol de l'après-midi, avec retrait des billets à 16:00. Sauf contrordre toujours possible, bien sûr...

Un aller-retour à Cengeité plus tard et Madame Tazar refait son apparition à l'aérodrome de La Roche, un peu tendue. Il est 15:30, le temps est toujours gris mais la pluie a cessé. Elle a, par contre, été insidieusement remplacée par un vent assez fort et, encore plus grave, par un avis d'alerte orange de Météo-France (Soyez très vigilant: des phénomènes météorologiques dangereux sont prévus; te-

nez-vous au courant de l'évolution de la situation météorologique et suivez les conseils de sécurité émis par le Haut-Commissariat.)

17:00. L'avion n'est toujours pas en vue. Madame Tazar est liquide sur le siège passager de ma Clio véloce, habilement rangée sur le parking de l'aérodrome. A la question de savoir si l'avion était bien en route, la préposée au guichet, dissimulée dans une robe mission couleur moutarde du plus bel effet, a répondu un « oui, je crois » qui, curieusement, n'a pas eu l'effet rassurant escompté. L'attente se prolonge.

Alors que l'obscurité commence sournoisement à recouvrir l'île de son voile inquiétant (un jour, quand je serai grand, j'écrirai...), un vrombissement sourd et grandissant se fait entendre, annonçant l'arrivée de l'ATR tant attendu. Le premier passage traditionnel en provenance du sud, un détour par les lointaines falaises du nord où il vire et le voilà qui revient, tout fier avec ses feux de position scintillants. Damned! Il n'est pas dans l'axe de la piste. Dis-moi pas que c'est pas vrai!

Le voilà qui nous passe au dessus du citron et repart en direction du sud. Madame Tazar, toujours dans la voiture, ne s'est rendue compte de

rien. Je scrute anxieusement l'horizon, redevenu désert. Au sol, les Kanak, qui ont observé la même scène que moi, restent stoïques. Le résultat d'années d'entraînements, sans aucun doute...

Plusieurs minutes interminables s'écoulent, et, alors que je commence à chercher dans ma tête une formule apaisante pour annoncer à ma tendre et douce que son voyage en métropole est remis à une date et une année ultérieure, le miracle se produit et l'avion refait son apparition. Un nouveau passage, les falaises, le retour, cette fois-ci dans l'axe et à très basse altitude...

Madame Tazar est sortie de la voiture, tout sourire :

- La prochaine fois, je t'écouterai. Mais je voulais rester une nuit de plus avec toi...

Lôngin, qu'est-ce que tu veux répondre à ça, toi ?

La saison choc (août 2009)

- Monsieur, c'est qui l'enfant qui joue au foot, là bas ?
- Lequel?
- Le Blanc.
- Celui avec le tee-shirt vert ?
- _ ^^
- C'est mon neveu.
- Ton fils?
- Non, mon neveu.

S'ensuit un long moment de silence, que met à profit mon petit interlocuteur pour digérer cette annonce pour le moins inattendue. Pendant ce temps, à l'autre bout du stade, les <u>Ignames hypocondriaques</u> viennent de réduire le score, contre le cours du jeu.

- Monsieur, pourquoi ton neveu il est là?

- Parce qu'il est en vacances. Ce sont les grandes vacances, en France.
- Awa, monsieur ! (exclamation courroucée) Mentir ! (exclamation ulcérée)
- Mais je ne mens pas, ce sont bien les grandes vacances en France. Et sais-tu pourquoi ?
- ???
- Parce que c'est l'été, en France.
- L'été ? C'est quoi ?
- Ben, une saison. Tu sais ce que c'est, une saison?
- _ ^^
- C'est quelle saison, actuellement, en Calédonie ?
- La saison des letchis!
- Heu, non... Actuellement, en Calédonie, c'est l'hiver. Mais en France, c'est l'été, donc les grandes vacances. Tu as compris ?
- Comme lundi ici, dimanche là bas.
- Quoi, lundi ici ??? De quoi parles-tu ?
- Lundi ici, dimanche là bas.
- Ah! Tu veux sans doute parler du décalage horaire?

- . . .

- Mouais... enfin... ce n'est pas la même chose... Les saisons, c'est une histoire d'hémi-

sphère et... Bref, maintenant, c'est l'hiver en Calédonie et c'est l'été en France, donc les grandes vacances. Tu as compris ?

- A Maré, c'est quoi ?
- Quoi, à Maré c'est quoi ?!? Mais, à Maré, c'est comme en Calédonie, voyons ! Enfin... Maré, c'est la Calédonie, non ?
- ^^.
- Donc, (*très lentement*) à Maré, c'est l'hiver, et en France, c'est l'été. Par contre, en décembre, c'est le contraire. C'est l'hiver en France et l'été en Calédonie. C'est pour ça qu'ici, à Maré, on a les grandes vacances en décembre et pas maintenant comme mon neveu qui vient de France. Tu as compris ?
- Choc, les vacances!
- Oui, choc. Alors, c'est à quelle saison, les grandes vacances ?
- La saison du thé!

Le paiement remboursable des jours de grève (août 2009)

Un protocole de fin de conflit a enfin été signé le 6 août dernier entre Nidoish Naisseline (président d'Aircal) et Marie-Pierre Goyetche (vice-présidente de l'USTKE).

Après plusieurs mois troublés et une terrible semaine de blocages et de violences à Nouméa (du fond de sa cellule du Camp-Est, M. Jodar, le président de l'USTKE, n'a pu que se féliciter d'avoir été entendu par ses troupes, lui qui, il y a peu, agitait la menace d'un retour aux Evènements des années 80), le calme est donc – provisoirement – revenu en Nouvelle-Calédonie.

Le refus de Nidoish Naisseline de signer une première mouture, élaborée unilatéralement,

de ce protocole avait cristallisé les tensions des troupes uestékaïstes qui réclamaient tout à la fois le paiement des trois mois de grève, la libération de leur président et l'abandon des poursuites à l'encontre des autres militants incarcérés. Ni plus, ni plus.

La signature de ce fameux protocole a donc été vécue comme une victoire pour l'USTKE, il suffisait pour cela de voir la mine réjouie de Madame Goyetche. Le Président Naisseline, malgré sa fermeté (« ils peuvent venir avec des tanks, je ne paierai pas les jours de grève »), avait cédé. Le soir même, des pick-up aux couleurs du syndicat paradaient Baie-des-citrons, avec force coups de klaxon et de canettes vides.

Pourtant, si l'on prend le temps de lire ce document, on se rend compte avec surprise que Nidoish Naisseline n'a cédé absolument sur rien.

Au sujet du paiement des jours de grève, tout d'abord, « l'entreprise (Aircal) rappelle que le salaire constitue la contrepartie de l'exécution du contrat de travail et que la rémunération

n'est pas due lorsque le salarié participe à un mouvement de grève. » (...)

Après cette piqûre de rappel qui risque d'en surprendre plus d'un, il est convenu que « les salariés grévistes qui en feront la demande percevront une avance sur salaires correspondant à un mois de salaire. Cette avance sera remboursée (...). »

Prendre une avance sur salaire remboursable pour un paiement des jours de grève est une démarche bien hasardeuse, n'importe quel stagiaire en 1^{ère} année de CAP comptabilité te le confirmera.

Cela n'a pas empêché un journaleux de LCI, à la une de son édition en boucle, de titrer : « Conflit Aircal / USTKE : les jours de grève seront payés ». Le Figaro, de son côté, n'a pas été très clair en écrivant curieusement que, au terme de ce protocole d'accord, « l'USTKE a obtenu le paiement des jours de grève, par le biais d'avance sur salaire » (sic).

Une nouvelle notion juridique vient donc de voir le jour, celle du *paiement remboursable* des jours de grève. Elle permet de satisfaire à

la fois les employés grévistes (qui sont payés) et l'employeur (qui est remboursé). Comme à l'école des fans, tout le monde gagne. Vive le destin commun!

Les adeptes du grand gourou, cependant, s'ils ne mettent pas un peu de blé de côté, risquent d'avoir une fin d'année difficile. Leur restera toujours la solution d'une nouvelle grève, appuyée à distance par Messieurs Bové et Besancenot, pour dénoncer les retenues sur salaire qui ne manqueront pas de suivre le non remboursement du paiement des jours de grève remboursable à l'Etat colonial.

Au sujet de l'abandon des poursuites judiciaires, là encore, le protocole est on ne peut plus clair : « Aircal s'engage à ne mettre en œuvre aucune procédure judiciaire à l'encontre du syndicat USTKE (...) à l'exception des procédures relatives aux faits du 28 mai 2009 (c'est-à-dire à l'exception du jour où toutes les exactions à l'encontre d'Aircal ont été commises, débordements ayant entraîné l'incarcération de Jodar et de ses militants) ». Cela permet d'or et déjà d'anticiper la prochaine étape de ce feuilleton interminable : les

blocages inévitables, à grand coup de bâches bleues, qui suivront le maintien en détention de Gérard Jodar, le 25 août prochain, lors du rejet de son appel.

Pour finir (?), et afin de bien enfoncer le clou, Nidoish Naisseline a fait inscrire sans rire dans le préambule « le nécessaire respect qu'il convient d'attacher à la défense de la mission de service public remplie par Aircal et aux autorités coutumières. »

Là, le Grand chef du Guahma y est allé peutêtre un peu fort. Imposer le respect à l'USTKE, ça risque quand même de se voir...

Le lion Loulou (août 2009)

Pour tout bon documentaliste qui se respecte, l'enregistrement sur ordinateur de l'emprunt d'un roman par un élève est une tâche d'une banalité affligeante, qui peut s'effectuer sans dommage de manière concomitante à la lecture de *l'Equipe*. Un peu comme planter un clou pour un charpentier, balancer la purée pour un militaire ou mentir pour un vendeur de voitures d'occasion.

Au collège de La Roche, par contre, outre le fait que ledit quotidien y est, comme tous les autres quotidiens, introuvable, il s'agit d'un véritable chemin de croix à côté duquel les missions impossibles de M. Phelps et de sa bande pourraient passer pour de banales sorties récréatives entre potaches.

Pas plus tard qu'il n'y a pas longtemps, au CDI (Centre de documentation et d'Information) du collège, un élève s'approche d'un pas hésitant de mon splendide bureau en bois d'arbre contreplaqué. Dans sa petite main, il tient fébrilement un exemplaire du « Lion » de Joseph Kessel (collection 1000 soleils, éditions Gallimard, pour les amateurs du genre).

```
- . . .
```

- Oui ? Que veux-tu ?
- ..
- Qu'est-ce que tu veux ?
- ... Liv'...
- Quoi, « livre »?
- ... Prunter.
- Tu veux le rendre ou l'emprunter ?
- ... Prunter.
- Tu veux emprunter ce livre?
- _ ^^
- Est-ce que tu as lu le résumé ?
- ???
- Lis le résumé, ici, au dos du livre. Tu verras ainsi si ce livre peut te plaire ou pas...

Surpris mais pas contrariant pour un franc pacifique, il s'exécute avec difficulté et annone

tant bien que mal un flot d'onomatopées indistinctes. Au bout de quelques instants, j'abrège son calvaire, lui prends le livre des mains et entame moi-même délicatement la lecture :

« La tête tournée de mon côté, un lion était couché sur le flanc. Un lion dans toute la force terrible de l'espèce et dans sa robe superbe. Le flot de sa crinière se répandait sur le mufle allongé sur le sol. Et entre les pattes de devant, énormes, qui jouaient à rentrer et à sortir leurs griffes, je vis Patricia. Son dos était serré contre le poitrail du grand fauve. Son cou se trouvait à portée de la gueule entrouverte. Une de ses mains fourrageait dans la monstrueuse toison.

- King le bien nommé. King, le roi. Telle fut ma première pensée. »

Je lève les yeux au dessus du bouquin. Le petit sauvageon, très impressionné par cette lecture évocatrice d'une intensité torride, est en train de tirer sur un fil qui dépasse de la chauffeuse accolée à mon bureau.

- Est-ce que ça te plaît ? Je parle du livre... Il sursaute, ayant depuis un petit moment oublié ma présence.

Malgré l'imperceptible haussement de sourcil marquant son acquiescement, je sens bien que le cœur n'y est pas. Sa moue boudeuse ne me laisse que peu de place au doute.

- Ça parle de quoi ?
- ... Lion... me répond-il après quelques instants de réflexion, mis à profit pour jeter un coup d'oeil à l'illustration pleine page de couverture représentant une superbe tronche de roi de la jungle.

Un peu courte à mon goût, cette explication de texte. D'un autre côté, et après réflexion, je ne suis finalement pas persuadé qu'il y ait grand-chose de plus à retirer de cette scène d'une platitude mortelle. Je ne m'étends donc pas outre mesure là-dessus et regrette presque d'avoir posé cette question ridicule.

- Attends, je vais voir si je te trouve quelque chose de mieux. Tu aimes les animaux ?

_ ^^

Je farfouille dans mon tiroir secret, qui recèle quantité de trésors que je ne peux me permettre de laisser en vente libre, offerts à la convoitise générale. J'en ressors fièrement un opuscule flambant neuf d'une vingtaine de

pages écrites en gros caractères et avec plein de jolies images, « Le loup Loulou » de Anne-Marie Chapouton, aux éditions Bayard Poche, collection « Les belles histoires pour les 3-7 ans ».

- Tiens, lis-moi ça, tu m'en diras des nouvelles...

Docile, il s'exécute :

« II... y ét... heu... a... vait... une f... f... fois... un l... oup que i qui... se a s'a... ppel... ait Lou... lou Loulou.

Je lui prends doucement l'ouvrage des mains, une file d'attente composée de nombreux candidats assoiffés de Culture commençant à se former derrière lui, et poursuit la lecture :

« Ce pauvre loup Loulou n'a pas de chance : lui qui ne rêve que de viande saignante, il a épousé une femme qui ne cuisine que des légumes bouillis! Alors, un beau soir, Loulou part. Il part à la chasse, bien décidé à dévorer le premier animal qui lui passera sous le nez. Mais les bêtes ne sont pas si bêtes : elles le voient venir, le loup Loulou, avec ses grandes dents et son air bêtement affamé... »

- Alors, ça te plaît?
- _ ^^
- C'est quand même mieux que du Kessel, hein?
- ^^.
- Bon, alors, tu prends lequel?
- ...
- Tu veux emprunter lequel ? Celui-là ou celui-là ?

Il hésite intensément, ce que je comprends tout à fait. Pas facile de se décider, le choix est cornélien comme on dit quand on a des lettres. Kessel ou Chapouton, lion ou loup, salé ou sucré...

Finalement, après un long suspens insoutenable seulement troublé par quelques reniflements furtifs (la grippe A, contrairement à l'essence et au gaz, est arrivée jusqu'à Maré), le petit d'homme se jette à l'eau:

- Lui ! me souffle-t-il d'une voix étranglée par l'émotion, en me désignant fébrilement le canidé d'un index tremblotant.

Je lui exprime toute ma gratitude d'un regard complaisant, soulagé par ce choix que j'appré-

hendais quand même le cœur battant. Toute autre réponse, en effet, aurait constitué un échec personnel terrible dont je ne me serais remis qu'avec difficulté.

- C'est bon ? me demande-t-il néanmoins, doutant soudainement de la justesse de sa réponse.
- Oui, oui, c'est un bon choix, le rassuré-je immédiatement à son plus grand soulagement.

Je décide alors d'officialiser cet emprunt sur ordinateur et, dans un moment de grand égarement, lui demande son nom...

- Comment t'appelles-tu?
- Wayéwathéamané (le tout proféré en expirant rapidement, tête baissée et main devant la bouche).
- Comment?
- Yéwayéthéamené (sans aucune amélioration notable au niveau de la diction éternuative).
- Ça s'écrit comment ?
- Weyawathéamené.
- Ça commence par quelle lettre?
- Mnmn...
- M ou n?
- Mnmn...

Tel le loup du petit chaperon rouge (pas le loup Loulou qui, lui, je te le rappelle, était très bête), je décide de ruser :

- Quel est ton prénom?
- Yéwathéamané.
- Non, ça, c'est ton nom, non?
- ???
- Je te demande ton prénom...
- Ywath
- Quoi ? Je ne comprends RIEN à ce que tu me dis !

- ...

Craignant de voir se rompre à tout instant l'ersatz de dialogue ténu qui nous relie encore l'un à l'autre, je décide, aidé en cela par mon fidèle ordinateur, de faire une recherche par classe. C'est qu'il ne s'agit pas de me laisser bêtement contrarier par un léger malentendu d'ordre linguistique, non, mais!

A l'extérieur, un collégien, un rien décontracté avec ses pieds nus, passe en sifflotant *Mamoe* de Yenu. Il s'éloigne en direction de l'infirmerie.

- Dans quelle classe es-tu?

- ^^.

- Non. Je te demande dans quelle classe tu es.

- ^^

Il est clair que la lutte s'annonce dure. Mais, à l'instar de JM, j'aime ça.

Je consulte fébrilement la base de données :

- -6°1?
- Oui.

Fichtre, voici pour la première fois un « oui » franc et massif qui, j'en mettrais ma main à couper au sabre, a été perçu dans un rayon de 25 cm à la ronde. J'enregistre donc dans l'ordinateur, aussi fébrilement que rapidement, cette donnée qui pourrait bien vite se révéler capitale. Je fais alors défiler sur l'écran la liste des pensionnaires de ladite classe, tentant d'identifier un patronyme qui pourrait s'apparenter de près ou de loin à celui du diablotin qui se dandine maintenant gauchement en face de moi, tout en espérant qu'une adoption récente (toujours envisageable) n'ait pas entraîné une modification de son état-civil. C'est alors qu'un léger gazouillis se fait entendre :

^{- 6°2.}

⁻ Ouoi ???

- er l (assorti d'un grattement de tête paniqué).
- Tu es en 6°2 ?!?
- _ ^^
- Tu m'as dit que tu étais en 6°1 ! Tu n'es pas en 6°1 ???
- Oui.

A ce stade du dialogue et pour une meilleure compréhension de la dernière réplique qui vient de se jouer, ce qui va en plus permettre à mes pulsations cardiaques de redescendre à un rythme plus proche du QI de Patrick Sabatier que du PIB des Emirats Arabes Unis, je subodore qu'un décryptage intégral s'avère nécessaire. Tu n'as pas été sans remarquer, avec la sagacité qui te caractérise, que le niveau en français de nos petits élèves était quand même légèrement sujet à caution. La faute à tout un tas de paramètres sur lesquels je reviendrais peut-être un jour, lorsque j'aurais réussi à enregistrer ce putain d'emprunt.

Le vocabulaire est somme toute assez restreint, la construction des phrases rudimentaire (encore qu'en dessous de deux mots, il semble difficile de parler de phrase)... Mais, s'il y a UN domaine grammatical qui soit – presque -

irréprochable, c'est bien celui de la réponse à une phrase interro-négative. Alors qu'en Frônce la réponse « non » est employée improprement pour dire « oui », ce qui, par l'usage, fait que tout le monde comprend, ici, le « oui » employé pour « si » confirme bien la négation. Ce qui fait que, dans un premier temps au moins, personne ne comprend.

Je ne suis pas sûr d'avoir été très clair, si ?

En tous cas, j'en déduis fort habilement que le petit bout d'homme qui attend sereinement la suite, en souriant placidement, n'est pas en 6°1.

Je reprends ma quête, l'attention à peine détournée par une mère d'élève qui vient de passer brièvement la tête par l'entrebâillement de la porte avant de disparaître dans un bruissement de robe mission.

- Tu es en 6°3?
- Monsieur ! (exclamation courroucé)
- Quoi, monsieur? Tu es en quelle classe, alors?
- -6°2!
- 6°2? Eh bien, tu ne pouvais pas le dire tout de suite?

- Monsieur ! J'ai dit à toi ! (ulcéré)

A l'aide d'une patience à toute épreuve forgée au long cours par des années de combat en zone d'éducation métropolitaine, ainsi que par des recoupements logarithmiques forts complexes que n'aurait pas renié *Rainman*, je parviens à mettre enfin un nom et une classe sur l'espèce d'espèce qui me tourne maintenant le dos, concentré sur l'une des deux claquettes dépareillées qu'il tient en main et dont la sangle torturée vient de rendre l'âme.

- Voilà ta fiche, sur l'écran. C'est bien toi ? Il se retourne, surpris, observe l'écran avec curiosité puis sourit en acquiescant des sourcils.

La sonnerie de la récréation retentit alors, mettant fin à nos souffrances respectives même si pas de même nature.

- Bon, donne-moi ton livre, que je l'enregistre. Sans un mot, mais en m'observant attentivement, il me tend *le Lion* de Kessel.

Au dentiste

(septembre 2009)

Lundi matin, 11 heures. Après une nuit aussi courte qu'agitée (la faute au grand-prix de Monza, à Monaco/PSG, aux demi-finales de l'US Open et à une dent du fond aussi maligne que récalcitrante), je me pointe, la gueule dolipranée, au dispensaire de Tadine, dans l'espoir avoué d'obtenir un rendez-vous pas trop lointain avec l'arracheur de dent du coin.

Derrière un guichet protégé par une triple épaisseur de vitrage made in Banque de France, à l'épreuve des balles et de la grippe A, une secrétaire accorte et à la robe mission éclatante de santé m'accueille d'un sourire méfiant.

- Je voudrais un rendez-vous avec le dentiste, s'il vous plaît, madame.

- Y faut voir directement avec lui, dans son cabinet, au fond du couloir.

Ravi de cette réponse aussi diligente que précise, je me dirige vers la salle de torture d'un pas encore assuré. Assis sur un banc, devant la porte fermée dudit cabinet, un vieil homme aux ratiches carbonisées et disjointes semble être là pour les mêmes raisons que moi.

- Il est là, m'indique-t-il d'un coup de menton malrasé, en réponse à ma question et en m'indiquant le cabinet tout proche.

Je me mets alors à faire ce que ferait toute personne douée de raison à ma place : attendre. Sereinement, d'autant plus que le dentiste en question a abandonné, depuis quelques années déjà, la massue et le sabre qui constituaient jadis ses outils de travail les plus perfectionnés.

Au bout d'une vingtaine de minutes, cependant, ma patience de jeune métropolitain fougueux n'ayant pas encore atteint les capacités de résistance du kanak lambda, je me lève et vais toquer délicatement à l'huis clos. Pas de réponse. Je fais jouer la poignée : fermée à

simple tour (ou à double, si tu préfères, bien que je n'ai pas vérifié).

Fort surpris, je retourne au guichet d'accueil, armé de ma plus belle phrase interro-irritative :

- Pardon, madame, le dentiste n'est pas là ?
- ^^. Il travaille pas lundi matin. Il faut revenir l'après-midi.

Monsieur, moucher! (septembre 2009)

L'avantage des effectifs légers est de pouvoir aisément mettre en place des pleins paniers de stratégies de remédiation individualisées, comme on dit volontiers dans les salles de cours feutrées des IUFM de France, de Navarre et de Nouméa. C'est ce que j'ai pu expérimenter le plus naturellement du monde, pas plus tard qu'il n'y a pas très longtemps, sur la personne de C., échantillon type du petit collégien maréen moyen.

Ce dernier, comme à son habitude mais plus encore en cette période troublée de grippe du cochon, fait une entrée remarquée dans ce somptueux sanctuaire culturel qu'est le CDI du collège. Remarquée car remarquable, le bas du visage, jusque sous les yeux, enfoui dans un col montant de sweat-shirt informe et décoloré. Ce que l'on pourrait assimiler hâtivement, en métropole, à une volonté suspecte de dissi-

mulation du visage dans le but peu avouable de contrevenir au règlement intérieur sans se faire gauler, relève, ici, de la plus élémentaire des hygiènes. Cela permet, en effet et tout à la fois, de tousser sans exposer son interlocuteur aux bacilles porcins, tout en se mouchant subrepticement dans la surface du tissu ad hoc qui en a de toutes façons vu d'autres.

Mais l'opération, accompagnée de force raclements de gorge profonde, commençant à prendre des proportions inquiétantes et craignant un débordement de substances morvesques par un effet prévisible de trop plein, je prends l'initiative d'intervenir. C'est tout moi, ça.

Je tends au petit enrhubé de frais, sans mot dire mais en retenant ma respiration, un splendide Kleenex de ma collection personnelle, propre et plié bien comme il faut. Le genre de mouchoir modèle que l'on peut apercevoir dans les publicités, si tu vois ce que je veux dire.

Surprise de l'intéressé qui fixe le bout de papelard immaculé d'un œil suspicieux.

- Mouche-toi, crois-je bon de lui intimer, devant l'absence totale de réaction.

Interloqué devant tant d'originalité et réprimant difficilement quelques petits soubresauts nerveux, il plaque alors le minuscule carré, sans même l'avoir déplié, contre son orifice nasal et expulse violement un jet de morve de bonne tenue qui déborde instantanément du fragile réceptacle. Une substance gélatineuse se répand alors sur ses joues rebondies, sa bouche grande ouverte et sa main malhabile.

Déduisant sûrement son fourvoiement à la lueur de mon air aussi circonspect que réprobateur, il entreprend alors de réparer le dommage en se passant hâtivement le mouchoir barbouillé sur le visage, tout en parachevant son œuvre d'un coup de manche aussi furtif que réparateur. N'en jetez plus, faut-il vous l'emballer?

- Ho! C'est comme ça que tu te mouches, toi?

- ...

Pédagogie, quand tu nous tiens... Retenant à grand peine un léger spasme devant ce tableau peu ragoûtant et prolongeant mon apnée initiale d'une dizaine de secondes supplémentaires, je lui tends du bout des doigts un nouveau Kleenex, non sans lui avoir inculqué au passage quelques notions élémentaires de savoir-vivre telles que le dépliage, le soufflage par le nez (bouche fer-mée!) et l'emballage cadeau final direction la poubelle. Une leçon pareille effectuée sans respirer (et sans fiche de prép'), il faut le faire!

Le petit sauvageon semble de plus en plus gêné devant mes explications saugrenues et tente vainement de se dissimuler à l'intérieur de ses bras protecteurs.

- Allez, souffle! l'encourage-je d'un ton motivant qui fait trembler les vitres.

Il se lance, expectore gauchement dans un flot de germes sournois et, perdant toute contenance, passe le brimborion de pelure souillée sur son crâne, dans un geste auguste et purificateur.

- Mais... qu'est-ce que tu fais ???

Effarement de l'interpellé devant une question aussi incongrue :

- Monsieur! Moucher!

Pas de vivaneau à la fête du wajuyu

(novembre 2009)

La fête a battu son plein ce week-end à Roh, à l'occasion de la fête annuelle du *wajuyu*. Une fête toute à la gloire du vivaneau, ce délicieux poisson rose du large, qui enchante le palais des grands comme des petits.

Cent quarante touristes acheminés dès le vendredi matin par le Betico, une poignée de *Gadas* (Blancs) qui n'avaient pas désertés l'île pendant cette semaine de vacances et une bonne dose de locaux par le programme alléchés (troupes de danses, animations musicales, stands de produits locaux, produits du lagon, grand marché solidaire, expo et vente de vivaneau...), ont donc déambulés mornement pendant 3 jours sur l'immense terrain de la magni-

fique commune du Nord, dissimulant leur torpeur derrière une insouciance de bon aloi.

Quelques gratteurs de guitare égarés, au jeu et à la voix incertaine, ont animés tant bien que mal les longues plages creuses entre l'ouverture et la fermeture de ces interminables journées. La troupe des danseurs de l'école d'Eni, qui devait se produire samedi, a attendu, en vain, de longues heures le bus chargé de la conduire sur place. Une danseuse de la troupe de Wakone, rencontrée par hasard sur le site, m'a avoué ne pas trop savoir si elle allait se produire ou pas, ni quand ni comment. « Peutêtre après... » a-t-elle consenti à me lâcher, pas contrariante. Quant aux danseuses tahitiennes venues de Nouméa, elles ont attendues 18h30 et la nuit aussi fraîche que noire pour faire leur entrée sur l'herbe, escortées d'un spot aveuglant bien placé face au public.

Il y a pourtant de la qualité, chez les artistes de Maré. Et pas seulement au niveau des danseurs. Gulaan ainsi que Dick & Hnatr font partie des tous meilleurs musiciens du territoire. Dommage simplement que, pour les entendre,

il faille aller à Nouméa ou à Paris, alors qu'ils résident ici même toute l'année. Bien qu'immanquablement annoncés, par un réflexe pavlovien, sur les programmes de toutes les fêtes, foires et manifestations du coin, leur absence prévisible (ils ne sont généralement soit pas prévenus, soit pas payés, soit les deux à la fois) est toujours l'occasion de dialogues savoureux avec le chargé de programmation :

- Quand va jouer Gulaan?
- Heu... Quand il arrivera.
- Est-ce qu'il va y avoir Dick & Hnatr?
- _ ^^
- Quand?
- Aujourd'hui... (puis, d'une toute petite voix) ou demain.

Seul Théo Ménango, finalement, parmi les musiciens dignes de ce nom, aura montré le bout de sa guitare. Dommage, c'était à midi et donc en plein repas (au choix civet de cerf ou tranche de tazard, de fort bonne facture).

Plus rigolo (ou plus grave, selon son degré d'accoutumance aux impondérables insulaires), il n'y avait plus la queue d'un seul vivaneau dès le vendredi à 10 heures, quelques

minutes après l'ouverture de la manifestation. Une fête du vivaneau sans vivaneau, c'est un peu comme la fête de l'Huma sans communiste : impensable ! Et encore, ce dernier exemple est très mauvais...

Des stands de poissonnerie vides, qui se mariaient parfaitement avec une programmation creuse, tout était pour le mieux dans le meilleur des mondes paradisiaque. Quant aux mets locaux (les fameux mélokos), ils brillaient eux aussi par leur absence, hormis deux ou trois ignames et un chou fané.

Ne restait plus alors qu'à se rabattre sur les enfants, nombreux et vifs comme à leur habitude, qui, par leurs jeux et leurs cris, contribuaient à maintenir éveillé un public débonnaire et largement assoupi. D'où les photos qui égaient cette page et lui évitent de sombrer dans la mornitude absolue.

Ceci dit, alors qu'il aurait pu pleuvoir, le ciel est resté clément. Grâce lui en soit rendu ici. Nous n'avions pas eu cette chance l'an dernier, à l'occasion d'une <u>Foire des îles</u> du même tonneau.

Tatie Nicole, qui réclamait du dépaysement et de l'authentique à son arrivée sur Maré, a été servie.

La fête a battu son plein ce week-end à Roh.

- Un plein de vide, oui ! a-t-elle lâché, sans perdre ni son enthousiasme ni son légendaire sens de l'humour.

Et la Palme d'or est décernée à... (décembre 2009)

e ramassage des manuels scolaires est, de loin, la tâche (je devrais même enlever l'accent circonflexe, tiens...) la plus ingrate qui guette tout documentaliste moyen en fin d'année scolaire. Faire défiler, classes après classes, des hordes de sauvageons survoltés au sein du CDI, tout en inspectant scrupuleusement des accumulances de manuels poisseux et élimés en prenant l'air sévère, ferait presque passer le geste parkinsonien d'un OS de chez Renault, spécialisé dans le serrage quotidien de 300 000 vis R14, pour une œuvre gratifiante.

Heureusement, qui dit fin d'année scolaire dit aussi début des vacances d'été. Cela a beau être anecdotique pour quelqu'un qui, comme moi, fera toujours primer la grandeur de sa noble mission pédagogique sur de vagues pro-

jets d'escapades estivales, cela est quand même un léger petit plus qui permet de mieux faire passer la pilule.

Cependant, à La Roche, quelques particularismes locaux toujours bienvenus ne sont jamais bien loin, égayant de leur fraîcheur insulaire la morne grisaille de ce labeur ingrat. C'est ainsi que, alors que les consignes de début d'année étaient on ne peut plus claires, si tant est qu'une consigne énoncée en français puisse être claire (« couvrir les manuels avec une couverture en plastique transparent, scotch sur le plastique et pas sur le manuel »), les résultats ont été, comme bien souvent, imprévisibles. Bien que toujours frappés au coin du bon sens local.

Les couvertures en plastique transparent étant une denrée rare sur l'île, elles ont donc parfois été remplacées (avantageusement s'entend) par des manous, tissus colorés largement employés lors des cérémonies coutumières. Certes, la qualité principale du manou n'est peut-être pas sa transparence, mais j'aurais mauvaise grâce à me plaindre de voir des ouvrages aussi rébar-

batifs que le « Français, parcours méthodiques », de M. Morize et Coste, ainsi recouverts d'un fichu sacré. Pour être assuré de la longévité de l'assemblage, certains, en panne de scotch, n'ont pas hésité à consolider l'ensemble avec force chatterton qui, s'il a légèrement empiété de manière irréversible sur la page de garde du manuel, n'en témoigne pas moins d'une bonne volonté attendrissante.

Plus commun, mais tout aussi appréciable, le manuel enveloppé dans la dernière édition des Nouvelles, à l'image du maï-maï pêché la veille par le tonton.

Mais la Palme d'or du jury a été décernée à l'unanimité de moi-même à une élève de 6°, qui n'a pas hésité à embellir son manou de petites fleurs véritables, glissées derrière un film transparent du plus bel effet...

A suivre...

Table des matières

- Comment ca va bien?
- Une journée au collège
- Salut à toi, camarade K.
- C'était demain
- La gratuité, c'est plus ce que c'était
- Une bien curieuse 18° foire des îles
- Les livres ont-ils un sens ?
- La régie des tabacs fait la grève du cancer
- La Calédonie barre en couille
- Le paradis de la ménagère
- La mer est fermée (1 & 2)
- <u>Le nouvel arrivant nouveau est arrivé</u>
- <u>Ça tangue sur Aircal</u>
- 4 mai 2009 : l'accueil des élèves sera maintenu
- La mer est fermée (3)
- <u>Le drapeau de l'USTKE flotte sur le rond-</u> <u>point de Magenta</u>
- Monsieur Jodar apprend à voler
- Au fond à gauche, à côté des toilettes
- Une grève contre le peuple

- L'internationale USTKE
- Le paradis, c'est bien joli...
- La saison choc
- Le paiement remboursable des jours de grève
- Le lion Loulou
- Au dentiste
- Monsieur, moucher!
- Pas de vivaneau à la fête du wajuyu
- Et la palme d'or est décernée à...

A propos de l'oiseau Pédagogie...

Tous les articles qui composent cet ebook sont extraits du blog « <u>Sur les traces de l'oiseau pédagogie</u> » et ont été publiés entre 2008 et 2009.

J'espère que vous avez eu plaisir à les (re)découvrir, dans cette nouvelle version.

N'hésitez pas, pour être informé en temps réel de toute nouvelle publication, à vous inscrire à la newsletter (option « nouvel article »).

Pour rendre ce blog encore plus vivant, n'hésitez pas non plus à laisser régulièrement vos commentaires. J'y réponds toujours avec plaisir.

Vous pouvez également me contacter par mail à l'adresse suivante : bobtazar@yahoo.fr

A propos de Chef, oui chef!...

Si vous avez aimé ce recueil, vous aimerez mon dernier roman, publié chez **The-BookEdition**: « **Chef, oui chef!** ».

Disponible uniquement en version papier (format poche) et à la commande sur Internet, au prix de 11,95 €. Il vous suffit pour cela de cliquer vigoureusement sur le lien suivant



D'avance mevci et à très bientôt sur le blog

Bob Tazar

CHEF, OUI CHEF!

BOB TAZAR



